

Projet Proposé par le conseil municipal



# Les mémoires de l'eau Beaumont

(Puy-de-Dôme)

Hydrogéologie, hydrologie et hydraulique

La couleur Rouge indique les murs à construire suivant le plan de M<sup>r</sup> l'ingénieur  
La Noire indique le seul mur nécessaire d'après ce projet. lequel aurait l'avantage  
plus dispendieuse, et moins onéreuse pour le S<sup>r</sup> Suquet. — D'après ce projet...  
un nouveau lit au Ruisseau dans le vergier de Suquet, Les deux murs latéraux font  
un puits plus élevé la partie de l'ancien lit qui est au-dessous de la planche et y transporter une  
eau, pour les élever à Suquet, 2<sup>o</sup> Le chemin sera établi en ligne droite et Richard  
trais. 3<sup>o</sup> Le pont sera plus solidement appuyé, sa hauteur n'exigera point que le  
lit le droit que dans les autres parties. 4<sup>o</sup> Suquet Recouvrera en Remplacement de la

## Préface

*Voici le quatrième opuscule d'une collection lancée par la ville de Beaumont en 2004. Consacrés au patrimoine visible sur notre territoire, ces documents cherchent à en présenter quelques-uns des différents aspects.*

*Après l'histoire de la ville\* puis celle de l'abbaye bénédictine\*, après le Chemin Vert\*, l'ouvrage qui vous est offert aujourd'hui prend pour thème l'eau.*

*Parfaitement documenté (merci à ses auteurs !), il vous conduira des événements géologiques qui ont façonné le paysage de Beaumont jusqu'à l'appropriation de cet élément naturel par l'homme.*

*L'eau est un bien précieux. Nous avons la chance d'en disposer, même si ce n'est sans doute pas sans limites.*

*L'eau est un enjeu bien évidemment au niveau planétaire, mais aussi sur notre modeste territoire : il y va de la sauvegarde de notre environnement et d'un développement qui garantisse l'avenir, le nôtre et celui de nos descendants. Puisse cette publication contribuer à préserver une ressource indispensable à la vie.*

**François Saint-André,**

Maire de Beaumont,

Vice-président de Clermont Communauté



L'un des masques  
de la fontaine Reale  
(restauration de 1817).

\*Brochures disponibles gratuitement à l'Hôtel de ville de Beaumont :

*Du village à la ville, Beaumont, Histoire et patrimoine ;*

*L'abbaye Saint-Pierre de Beaumont, Une communauté de religieuses bénédictines du Moyen Âge à 1792 ;*

*Le Chemin Vert, Beaumont, Un regard singulier.*

Le lecteur de la présente publication se rapportera utilement aux textes, plans et illustrations de ces précédentes publications.

## Introduction

*Parler d'eau à Beaumont peut surprendre puisque la commune n'est pas une « ville d'eaux ». Cet élément naturel s'inscrit pourtant au cœur de notre existence et de notre cadre de vie. Alors, où est l'eau à Beaumont ? Elle tombe du ciel, elle s'infiltré, elle ruisselle : le relief et la nature des terrains vont donc jouer un rôle primordial. Pister l'eau commence par comprendre la géologie et l'hydrogéologie beaumontoise.*

*Les rigoles font les ruisselets, les ruisselets font les ruisseaux, les ruisseaux font l'Artière : l'hydrologie permet de mieux connaître ce cours d'eau qui traverse la commune, mais aussi les sources et les nappes phréatiques placées de manière non aléatoire.*

*Au fil des millénaires, l'homme a su tirer profit des ressources en eau du territoire beaumontois. L'Artière a été et reste encore un facteur de développement. De multiples aménagements hydrauliques résultèrent des activités humaines : canaux d'irrigation, barrages, moulins, ponts, lavoirs, etc., sans omettre l'accès à l'eau potable. D'abord issue de sources proches, celle-ci provient aujourd'hui de sites éloignés. Pouvoir en disposer abondamment toute l'année est une conquête très récente des habitants de Beaumont.*

*La société industrialisée use et abuse de l'eau. Depuis quelques décennies, une lutte coûteuse tente de réduire les pollutions et les gaspillages : de son succès dépend la perpétuation d'une richesse naturelle limitée.*

## Sommaire

<b>1 ~ D'eau si loin que je me souviens</b>	page 1
<b>2 ~ Une si tranquille rivière</b>	page 7
<b>3 ~ Fontaine, nous boirons de ton eau</b>	page 14
<b>4 ~ Une commune sous pression</b>	page 22

Photographie de couverture : la fontaine Saint-Benoît place Nationale, vers 1920 (DR) ; en fond : plan pour un projet de pont sur l'Artière à Beaumont, route de Romagnat, 1806, proposé par la municipalité de Romagnat (Arch. dép. 63).



# D'eau si loin que je me souviens ~ 1

*Bien avant de m'appeler Artière, je me promenais déjà entre Dômes et Limagne. Mais voici 60 000 ans, un volcan a changé le cours de ma vie.*



## Ma terre d'élection

Le territoire de Beaumont s'organise en deux grandes parties : au sud la vallée où je coule, au nord une longue plate-forme d'origine volcanique dominée par quelques collines. À l'ouest, en dehors de la commune, se dressent le volcan de Gravenoire puis le plateau des Dômes surmonté par la chaîne des Puys. Enfin, la vaste plaine de la Limagne s'étend à l'est. Ces éléments qui vous sont familiers résultent d'une très longue histoire inachevée. Pour ma part, je fréquente ce territoire depuis si longtemps que ma mémoire est défaillante. Des géologues – ces humains qui fouillent dans les archives de la Terre – m'ont donc soufflé le récit suivant.

Voilà près de 300 millions d'années, de hautes montagnes comparables aux Alpes occupaient toute la région. Cette chaîne nommée *hercynienne* parcourait une grande partie de ce qui est maintenant le continent européen. Peu à peu, dès la fin de l'ère primaire, les monts furent érodés jusqu'à n'être plus qu'une vaste étendue sans relief notable. Cette pénéplaine couvrait notamment l'ensemble de l'actuel Massif central français. À sa surface, dégagé par l'érosion, apparaissait le cœur de la chaîne hercynienne initialement enfoui à plusieurs dizaines de kilomètres de profondeur. Il s'agissait pour l'essentiel de granites (résultant du refroidissement lent d'un magma), associés à des roches métamorphiques transformées par la pression et la chaleur.

Puis, un important mouvement tectonique bouscula la partie orientale du Massif central voici une cinquantaine de millions d'années, en relation avec le soulèvement progressif des Alpes. Un lent affaissement se produisit et créa la plaine de la Limagne. Sur le bord ouest de cet effondrement, une cassure majeure affecta les roches granitiques et plus généralement la croûte terrestre. Cette faille – dite *de Limagne* – est observable en surface sur une longueur d'environ 150 km du nord au sud, du Bourbonnais au Cantal. Elle forme un escarpement presque continu pouvant atteindre jusqu'à 500 m de hauteur.

En s'enfonçant, la Limagne collecta les eaux d'un réseau hydrographique descendant des parties moins affectées par l'effondrement, et notamment du plateau granitique situé à l'ouest de la faille. Ainsi, au cours de millions d'années, des sédiments se déposèrent au fond de vastes lacs jamais très profonds. Dans notre région, les couches sédimentaires ainsi constituées datent d'environ 30 millions d'années et peuvent atteindre presque trois kilomètres d'épaisseur sous la ville de Riom. Près de l'escarpement se trouvent des arkoses et des grès (sortes de sables plus ou moins grossiers et cimentés), ailleurs dominent les argiles, les calcaires, et surtout des marnes (mélange d'argile et de calcaire en proportions variables).

Plusieurs épisodes volcaniques importants firent suite à l'affaissement de la Limagne. Le plateau basaltique de Gergovie (mis en relief par

l'érosion), ainsi que les vestiges érodés des volcans de Montrognon et de Montaudoux sont quelques-uns des témoins du plus ancien volcanisme de la région clermontoise (entre 15 et 20 millions d'années). Les coulées du puy de Charade, de Boucherade et de la Montagne de la Serre s'avèrent plus récentes (moins de 4 millions d'années). La chaîne des Puys aligne ses édifices sur le plateau granitique ; datées de - 80 000 à - 6 000 ans, leurs éruptions furent les dernières reconnues à ce jour dans le Massif central.

Je dois la vie à la pluie et à la neige qui tombaient et tombent encore sur le plateau des Dômes. En effet, cette eau ruisselle puis s'accumule pour donner naissance à de multiples torrents et rivières. La morphologie du relief et la géologie expliquent les cheminements suivis. Une part des précipitations qui arrosent le plateau granitique des Dômes descend vers le point le plus bas, la Limagne. La faille bordière étant orientée nord/sud, le flux circule globalement de l'ouest vers l'est. Pour dévaler l'escarpement qui marque la limite entre le haut plateau et la plaine, l'eau profite de la moindre résistance des zones où les roches granitiques ont été broyées par les mouvements tectoniques.

Sur les fortes pentes de l'escarpement, l'eau prend de la vitesse et acquiert ainsi un fort pouvoir d'érosion. Elle charrie des fragments rocheux plus ou moins gros arrachés aux formations géologiques traversées (essentiellement granitiques, volcaniques et sédimentaires). Lorsque la déclivité diminue, la capacité de transport s'amointrit. Les matériaux déplacés se déposent alors et forment en s'épandant un large cône de déjections. En aval, l'eau excave lentement les roches sédimentaires moins résistantes. C'est grâce à ces mécanismes que j'ai pu façonner des gorges comme celles de Boisséjour et de Ceyrat, ou des vallées plus larges comme celle de Beaumont.

## Une rencontre explosive

Or, il y a 60 000 ans, je coulais dans une vallée assez profonde située à quelques centaines de mètres au nord de mon cours contemporain. Cette paléo-vallée s'étendait à l'emplacement actuel du bourg de Beaumont, du plateau du Masage et du plateau des Cézeaux. Par ailleurs, nous étions dans une période glaciaire et tout était gelé, notamment une partie de mes eaux ainsi que les sols sur plusieurs mètres de profondeur. Ce *permafrost* stockait une grande quantité de glace.

C'est exactement sur la faille bordière de Limagne que la Terre fit naître le volcan de Gravenoire. Malheureusement, c'est également là que se trouvait ma paléo-vallée : notre confrontation fut lourde de conséquences ! Le volcan commença à grandir normalement en édifiant un

cône de scories et en émettant de courtes coulées de lave. Mais sa chaleur vaporisa l'eau du sol et le rendit instable. Fragilisé par sa position sur la faille, par les explosions de vapeur et par sa masse devenue trop importante pour des fondations aussi fragiles, tout un pan du cône volcanique s'effondra. Une avalanche de débris et de boue dévala la pente à grande vitesse en empruntant ma paléo-vallée. De 30 à 50 millions de mètres cubes de matériaux divers comblèrent la dépression. Le déferlement destructeur se propagea sur 6 km vers l'est et recouvrit une surface de 3,5 km<sup>2</sup>.

Ce paroxysme permit au cœur du cône de décompresser. Des coulées basaltiques s'étalèrent largement sur les dépôts précédents. Elles s'y mêlèrent parfois, engendrant des mélanges variés par le rabotage des aspérités qui parsemaient la surface de l'avalanche, en particulier près de la bouche éruptive. Elles débordèrent même dans un autre vallon au nord (sous l'actuel plateau Saint-Jacques), atteignant ainsi des secteurs non recouverts par l'avalanche. Le volcan reconstruisit enfin son cône de scories sur des bases plus solides avant de s'éteindre.

## Un legs compliqué

Je constate avec une pointe de malice que les volcanologues n'ont pas encore percé tous les secrets de mes relations avec le volcan de Gravenoire. L'éruption du mont Saint-Helens (États-Unis d'Amérique, mai 1980) leur offrit l'exemple d'une catastrophe comparable. Ils comprirent ainsi les raisons du chaos géologique de certaines parties du sous-sol beaumontois. Les dépôts de l'avalanche de débris se composent en effet non seulement des roches volcaniques du cône et des coulées de Gravenoire, mais aussi d'éléments arrachés au substratum granitique et sédimentaire, ainsi qu'au volcanisme plus ancien. Le cataclysme éroda également les couches sédimentaires des flancs de ma paléo-vallée. Par ailleurs, la lave entraînée avait une température d'environ 1 000 °C : à son contact, les argiles et les marnes furent cuites et transformées en brique naturelle improprement appelée porcelanite. Tous ces produits apparaissent d'une grande hétérogénéité, tant par leur nature que par leur taille. Leur imbrication s'avère très variable suivant les secteurs explorés à l'occasion de travaux, de forages ou de visites dans les caves beaumontaises.

Les collines qui ponctuent la commune de Beaumont font toujours l'objet de discussions entre les géologues. Une hypothèse voyait en eux des mamelons préexistants. Toutefois, l'étude de leur structure a suggéré qu'ils se sont édifiés sur place pendant l'éruption. Si certains paquets de scories visibles aujourd'hui proviennent bien du premier



cône de Gravenoire (emportés par l'avalanche de débris), les quatre reliefs de la Châtaigneraie, du Matharet, de Montpoly et de Boisbeaumont (ce dernier arasé) pourraient avoir une autre origine. En effet, les buttes beaumontaises seraient interprétables comme des volcans secondaires, dits sans racine, c'est-à-dire sans cheminée profonde propre. Elles résulteraient de la vaporisation de l'eau contenue dans les dépôts de l'avalanche ou dans les alluvions de ma paléo-vallée. L'alignement des collines correspondrait donc à mon ancien lit mineur. Des phénomènes comparables ont été observés près du lac Myvatn en Islande. Ce type d'éruption secondaire existe ailleurs, comme en témoignent en Auvergne les nombreux cônes et cônelets du secteur de Murol liés au volcan du Tartaret.

Après l'installation de Gravenoire, j'ai tout d'abord essayé de reconquérir mon cours, mais l'accumulation des roches dures issues de l'éruption volcanique me barrait le passage. Il fallait pourtant bien que mes eaux puissent continuer de s'évacuer ! Alors j'ai creusé patiemment dans les terrains plus tendres au sud de la coulée. C'est ainsi que j'ai créé la belle vallée que vous fréquentez aujourd'hui.



Carrière dite des porcelanites, parking du garage Station 89, route de Boisséjour. Dépôt chaotique d'énormes blocs de basalte et de panneaux de roches sédimentaires partiellement cuites.

Scories soudées formant des reliefs résiduels dans les anciennes carrières de la Châtaigneraie.



Les alluvions de l'Artière : sur le sable d'origine granitique, blocs sombres de basalte et clairs de granite (de type Manson).
















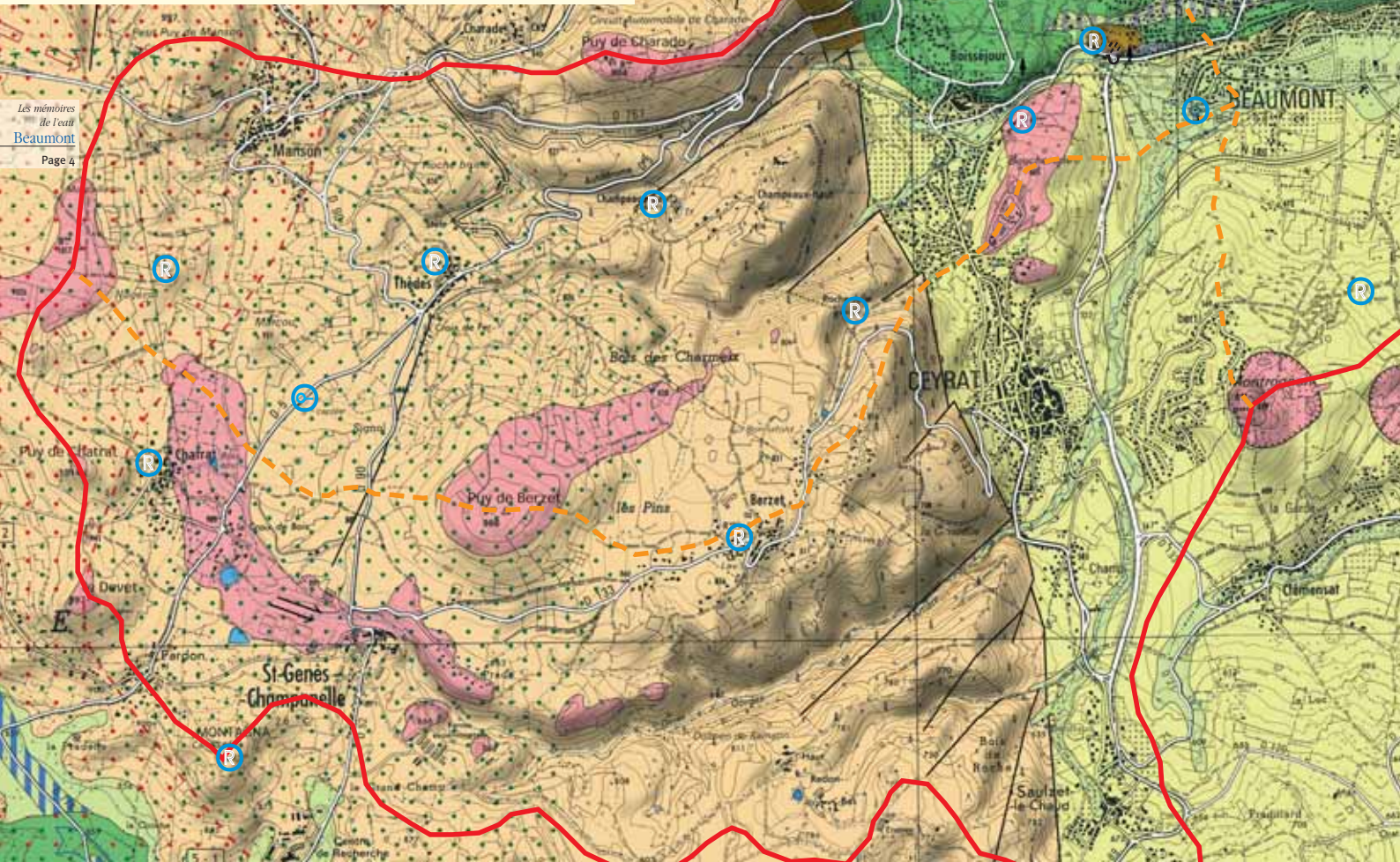
*Détail des dépôts d'avalanche de débris de Gravenoire. La moitié inférieure de la photographie ci-dessus montre une partie chaotique comportant divers blocs de roches repris sur le parcours de l'avalanche dont un, constitué de grès, est situé à gauche du marteau. Le tout est englobé dans une matrice d'allure boueuse résultant du broyage progressif des roches lors de leur transport. La partie supérieure de la photographie montre la coulée de Gravenoire venant immédiatement en contact avec les dépôts d'avalanche en les cuisant et en leur donnant un aspect rouge brique typique de la cuisson d'argile. On observe également des injections des produits de l'avalanche au sein des la coulée montrant ces mêmes couleurs rougeâtres (photographie ci-dessous).*





## Légende simplifiée de la carte volcanologique du secteur de Beaumont

-  Alluvions quaternaires (dont celles de l'Artière)
-  Dépôts avalanche de débris de Gravenoire masqués par des alluvions
-  Retombées de cendres des Puy de La Vache et Lassolas
-  Nuées ardentes des Puy de Vasset et Kilian
-  Cônes de scories issus de projections directes ou de glissements en masse
-  Coulée de basalte du Puy de Gravenoire
-  Avalanche de débris de Gravenoire
-  Volcanisme ancien, antérieur à la chaîne des Puy
-  Dépôts sédimentaires oligocènes (marnes, argiles, calcaires)
-  Socle granitique et métamorphique
-  Limites du bassin versant de l'Artière et des sous-bassins nord et sud
-  Localisation des réservoirs d'eau (R) et des sources captées (o-)
-  Localisation des anciennes carrières (de pouzzolane sur Beaumont)





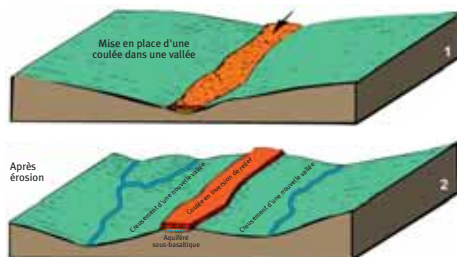


Schéma d'une inversion de relief.

## Inversion de relief

À la suite du comblement de sa paléo-vallée, l'Artière s'enfonça dans les roches sédimentaires moins dures et elle inversa les reliefs. Son cours contemporain est désormais plus bas que celui qui fut remblayé. Les produits de l'éruption se trouvent maintenant en hauteur : il s'agit de la plate-forme qui s'étend des contreforts de Gravenoire aux plateaux Saint-Jacques et des Cèzeaux, et sur laquelle est bâtie notamment la partie haute du bourg ancien de Beaumont. La forte dénivellation visible au nord de la vallée actuelle de l'Artière correspond à la limite méridionale des matériaux déposés par l'éruption de Gravenoire. De nombreuses roches volcaniques sont observables sur ce versant, ainsi que des



Terrains volcaniques remplissant l'ancienne vallée de l'Artière creusée dans les marnes de couleur beige.

vestiges du flanc sud de la paléo-vallée. L'importance de l'érosion diminua logiquement de l'amont vers l'aval en fonction de la pente de moins en moins vive. Ainsi, dans la gorge de Boisséjour, très près de l'escarpement du plateau des Dômes, le côté de la coulée a été dégagé sur plusieurs dizaines de mètres de hauteur. Le fort encaissement de cette vallée résulte du passage du cours d'eau entre deux formations volcaniques, celle de Boucherade et celle de Gravenoire. L'ampleur du creusement explique l'importance des alluvions déposées en contrebas. À leurs extrémités orientales, donc plus loin dans la plaine, les fronts de la coulée ne dominent plus les alentours que de quelques mètres.

Cette spectaculaire falaise de basalte (scierie, route de Boisséjour) montre qu'ici la coulée a été canalisée dans une profonde vallée. Après le comblement de son ancien lit, l'Artière a façonné un nouveau lit en dégageant la rive droite de la coulée de lave.







# Une si tranquille rivière ~ 2

*Descendant des monts, je vous offre toujours mon eau et ma vallée.  
D'ordinaire paisible, ma colère est grande si l'on bride ma liberté.*

## De mes sources à mon confluent

Depuis des siècles, les humains m'appellent Artière. L'Auzon, la Tiretaine, le Bédât et moi, nous formons l'essentiel du réseau hydrographique de la région clermontoise. Modeste rivière, je traverse la commune de Beaumont de l'ouest vers l'est. En contrebas du stade beaumontois qui porte mon nom, mes bras nord et sud se rejoignent à l'altitude de 450 m. Je nais en effet sur le plateau des Dômes en plusieurs endroits situés à des altitudes de 950 à 970 m. Mon bras nord (celui de Boisséjour, encore nommé ruisseau de Praguille, de Prasquille ou de Préguille) mesure 6,2 km de long ; il provient lui-même de la réunion de deux ruisselets d'importance égale qui prennent leur source l'un en amont de Manson, l'autre au-dessus de Thèdes. Mon bras sud, d'une longueur de 9 km, est originaire de Saint-Genès-Champanelle.

Après mon confluent, je poursuis mon chemin sur 21 km en passant par Aubière puis en longeant le puy de Crouel. Trois affluents gonflent mes eaux : la Gazelle provenant de Clémensat, la Tiretaine méridionale venant de Chamalières et le Bec dans la Limagne. À Aulnat, je rends service aux habitants de l'agglomération clermontoise en me chargeant des rejets traités de leur station d'épuration. Enfin, près des Martres-d'Artière, je rejoins la rivière Allier à une altitude de 300 m. Mon itinéraire comporte trois sections principales selon ses dénivélés. Sur le plateau granitique, entre 950 et 800 m, l'inclinaison moyenne de mon cours varie de 6 à 6,5 % et induit une active érosion. En dévalant ensuite l'escarpement du plateau des Dômes selon de fortes déclivités (8,8 à 12,5 %), je passe dans des gorges que j'érode intensément. Peu après la réunion de mes bras, mon courant se calme sur des pentes de 4,2 à 5 % et je dépose alors des alluvions qui forment un cône de déjection de plus en plus plat. Mon confluent beaumontois marque donc mon changement d'identité puisque de torrent je deviens là une paisible rivière.

Au cours des âges, je me suis plu à divaguer avec parfois des déplacements latéraux de plusieurs centaines de mètres (voire davantage en Limagne). À Beaumont, une dépression s'étendant sur ma rive gauche entre le chemin du Bray\* et la rue du Champ Madame, puis se poursuivant rue du Petit Ronat, est – autant que je puisse me rappeler – le vestige de l'un de mes anciens cours.

Mon lit beaumontois mesure de 3 à 4 m de largeur et se trouve de 1 à 2,50 m de profondeur par rapport aux terrains environnants. Il se compose de sables de couleur beige clair d'origine granitique, de graviers, galets et blocs granitiques et basaltiques. Les terres fertiles de part et d'autre de mes berges présentent un mélange de ces alluvions et de colluvions argileuses provenant de l'altération des marnes voisines.

## Bassin versant et volume d'eau

La région où nous vivons (une partie de la Limagne occidentale) possède un climat relativement sec dû à un effet de foehn : les nuages venus de l'Atlantique arrosent abondamment le versant ouest de la chaîne des Puys, puis l'air redescend et se réchauffe après avoir franchi le relief, limitant ainsi les pluies sur le versant oriental. Le débit de l'eau que je charrie chaque année dépend directement des précipitations qui atteignent la partie de mon bassin versant située en amont du point de mesure. Ainsi, à la confluence de mes bras, la surface de ce bassin « supérieur » est de 24,2 km<sup>2</sup>, dont les deux tiers se trouvent à une altitude comprise entre 800 et 1 026 m. Or, la moyenne annuelle des précipitations augmente avec l'altitude : à Aubière (403 m), cette moyenne a été de 613 mm de 1961 à 1997, et de 786 mm à Saint-Genès-Champanelle (890 m) de 1970 à 1997. Les hydrologues évaluent ainsi à 700 mm (700 litres d'eau par mètre carré) la moyenne annuelle des précipitations sur mon bassin versant supérieur. Toutefois, ce chiffre doit être divisé par deux pour tenir compte des pertes par évapotranspiration. Selon leur calcul (350 l x 24 200 000 m<sup>2</sup>), à la confluence de mes bras je fais passer habituellement 8,47 millions de mètres cubes d'eau par an (soit une moyenne de 270 litres par seconde).

\* Pour plus de clarté, nous employons dans cet ouvrage les noms actuels des rues et terroirs, parfois hérités des siècles passés.



Les glaces de l'Artière en hiver.



Des eaux abondantes au printemps.

De 1986 à 1998, près du puy de Crouel, mon débit moyen a été évalué à 279 l/s alors qu'en amont de ce point le bassin versant est d'une surface presque double. Cette faible différence des débits pourrait refléter l'importance des prélèvements effectués entre ces deux sites pour l'irrigation des jardins et des terres agricoles.

## Crués et débordements

Sous l'influence du climat actuel, de novembre à mai je coule abondamment et de juillet à octobre beaucoup plus faiblement (hormis les crues d'orage). Autrefois, lors des périodes glaciaires, mes eaux augmentaient fortement chaque année lors de la fonte des neiges. À l'inverse, les sécheresses réduisent mon débit à quelques litres par seconde et peuvent exceptionnellement me tarir dans la partie supérieure de mon cours. De 1986 à 1998, les mesures effectuées près du puy de Crouel ont relevé un minimum de 51 l/s du 9 au 11 août 1998, et un maximum estimé à 8 660 l/s le 10 juin 1992.

Mais cette vie sereine est parfois troublée par de graves événements : les fortes crues. Selon leur ampleur, il faut distinguer les crues décennales susceptibles de se produire en moyenne tous les dix ans, et les centennales dont la périodicité est séculaire. Le débit des secondes peut être deux fois et demie plus important que celui des premières. La dimension de certains blocs roulés visibles dans mon lit (jusqu'à 50 cm) témoigne de ma puissance dans de pareils cas. Pour les petites rivières dans mon genre, alimentées par un bassin versant de quelques dizaines de kilomètres carrés, les crues les plus redoutables (comme celle de

Vaison-la-Romaine en 1992) surviennent à la suite d'un fort orage longuement stationné au-dessus du bassin versant.

Pour analyser le mécanisme des crues, il faut connaître le temps de concentration à un endroit donné d'un cours d'eau : il s'agit du temps nécessaire pour l'arrivée de l'eau à partir du point le plus éloigné du bassin. Ce délai dépend de la distance et de la vitesse de circulation des ruissellements qui varie elle-même en fonction de la pente et de la couverture végétale. Dans mon cas, à la confluence de mes bras, le temps de concentration est estimé à environ deux heures trente. Il faut donc une averse d'une durée au moins égale pour qu'il se produise un effet cumulatif sur l'ensemble du bassin et donc un flot maximal. Notez bien que l'apogée du débit de mon bras sud, plus long, peut se manifester avec retard, d'où l'existence possible d'un double pic de crue.

Les hydrologues calculent le débit maximum en fonction de la superficie du bassin, de l'intensité de la pluie et d'un coefficient de ruissellement instantané variable selon la pente, la nature du sol et son état de surface (dans mon cas, une valeur basse est adoptée : 0,30). Dans l'hypothèse d'une averse de 15 mm/h (des valeurs 5 à 6 fois plus fortes ont été observées en France), mon débit de pointe pourrait atteindre 30 m<sup>3</sup>/s si l'eau tombait pendant deux heures et demie. De tels déluges orageux se produisent très souvent, mais une durée aussi longue pour un orage stationnaire reste un événement assez exceptionnel, au plus décennal, peut-être centennal. Riverains dormez tranquille, je quitte rarement mon lit pour me livrer à de pareils débordements !





Le bas débit de l'Artière en été.



Une petite crue d'orage en automne.

## L'Artière n'est pas si *cool*

Des vestiges archéologiques (habitat néolithique, villa gallo-romaine, bâtiments médiévaux) prouvent l'ancienneté de l'occupation humaine dans la vallée de l'Artière, mais seuls quelques édifices – notamment des moulins – s'élevaient sur ce site depuis la fin du Moyen Âge. Les fortes crues n'occasionnaient des dégâts que sur les cultures et sur les aménagements utilitaires (enclos des jardins, biefs, etc.). En revanche, à partir de 1963, de nombreuses maisons individuelles ont été construites sans qu'aucun plan d'ensemble ne puisse

réellement être appliqué. Si les urbanistes avaient bien conscience de la présence de zones inondables dans ce secteur, la pression immobilière fut la plus forte.

La loi prévoit désormais l'établissement de *Plans de prévention des risques d'inondation* (PPRI) destinés à l'information des aménageurs et du public. Ces documents ont été entérinés à Beaumont en 1995 après une étude historique des crues et une expertise de terrain. Le Plan local d'urbanisme aujourd'hui en vigueur s'appuiera bientôt sur une version révisée du PPRI. Une bande plus ou moins large de terrain le long de l'Artière – mais aussi sur le parcours

de son hypothétique ancien lit en rive gauche – est classée zone inondable à risques moyen et fort.

Aubière et le sud de l'agglomération clermontoise sont très menacés par les colères de l'Artière. Divers aménagements récents cherchent à atténuer les risques d'inondation. Inauguré en 2002, le bassin d'orage beaumontois du Pourliat comporte trois cuvettes d'une capacité totale de 155 000 m<sup>3</sup>. Cet ouvrage est capable de stocker momentanément 45 % du volume d'une crue décennale estimée à 22 m<sup>3</sup>/s, et d'abaisser à 16 m<sup>3</sup>/s ce débit maximal. Face à une crue centennale de 45 m<sup>3</sup>/s, il n'aura que peu d'effet.



Le grand bassin d'orage.



Ouvrage de tête du grand bassin d'orage.

## La crue du 4 septembre 1764

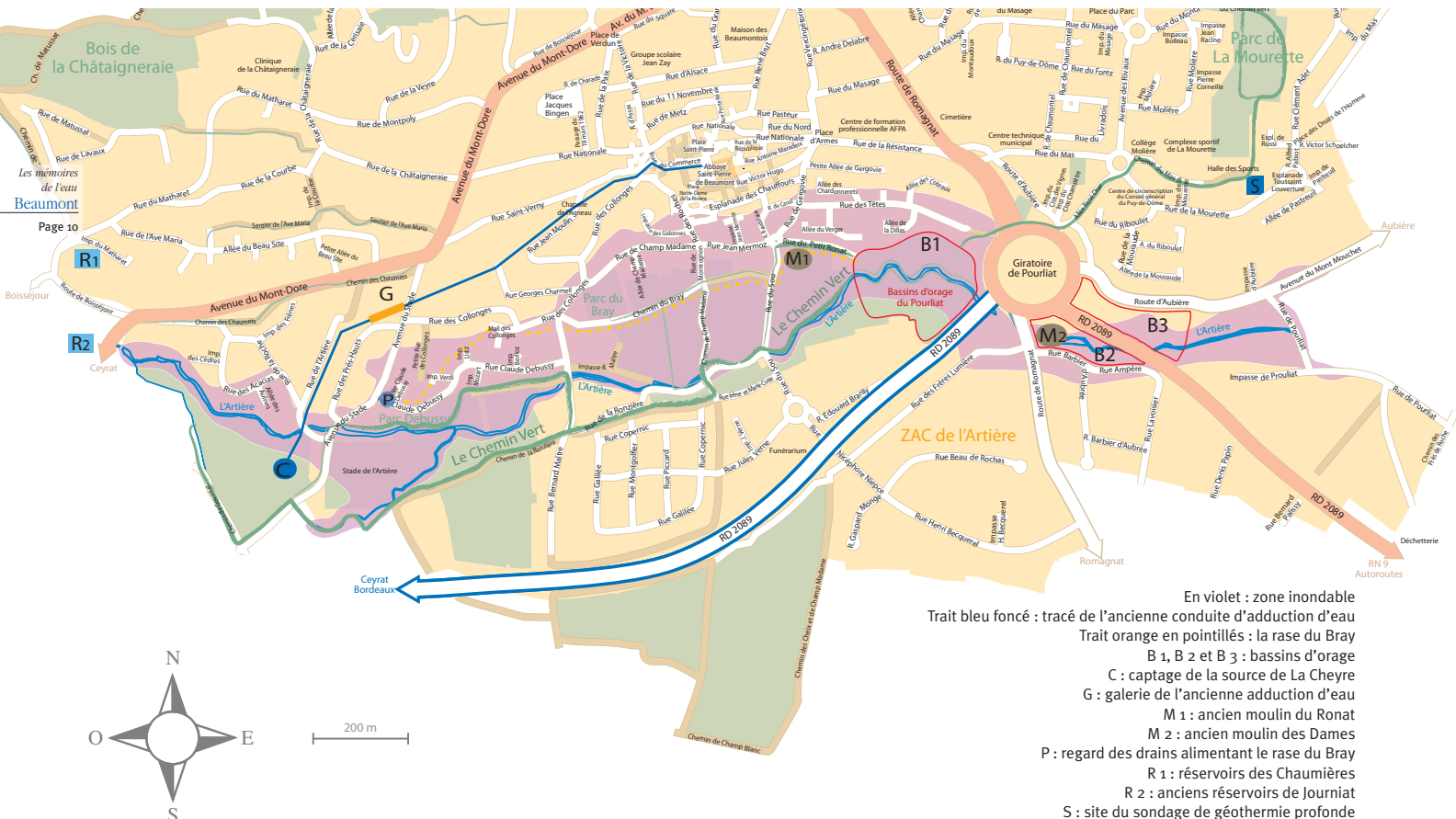
Les archives gardent la mémoire de crues importantes de l'Artière, par exemple celles du 16 juillet 1835 et du 10 juin 1992. Mais la catastrophe du 4 septembre 1764 atteignit une ampleur exceptionnelle. Un orage éclata vers 4 ou 5 heures du soir ; les pluies diluviennes gonflèrent démesurément l'Artière et la Gazelle. Ceyrat, Romagnat et Beaumont subirent d'importants dégâts, mais Aubière fut la plus touchée : cinq morts, deux ponts et de nombreux bâtiments détruits, bétail, terres agricoles et vergers emportés.

Un jeune Beaumontois périt noyé ; 158 Beaumontois eurent leurs terres ravagées.

Le rapport établi à la suite du désastre affirme qu'à Beaumont, les « deux ruisseaux [...] ont produit des eaux si abondantes qu'elles ont entraîné tous les murs de clôture des vergers et porté des pierres et beaucoup de sable ou graviers sur la plus grande partie des vergers [...]. Les arbres qui sont restés sur pieds ont été écorchés par les pierres qui étaient roulées

*dans les eaux à la hauteur de 4 pieds [...]. Le lit du ruisseau, qui avait environ six pieds de profond, a été comblé de rochers, de pierres et de graviers, qui surpassent le sol du terrain voisin et forme un dos dasne : ce qui a fait prendre un nouveau lit au ruisseau, qu' il quittera à chaque crue [...] s' il n' y est pourvu réparation très difficile et très dispendieuse ».*

Aux 2 500 arbres arrachés s'ajoutèrent le chanvre perdu, les fruits et raisins talés par la grêle, l'ensablement des terres, l'endommagement du moulin de Pranliat.



En violet : zone inondable  
 Trait bleu foncé : tracé de l'ancienne conduite d'adduction d'eau  
 Trait orange en pointillés : la rase du Bray  
 B 1, B 2 et B 3 : bassins d'orage  
 C : captage de la source de La Cheyre  
 G : galerie de l'ancienne adduction d'eau  
 M 1 : ancien moulin du Ronat  
 M 2 : ancien moulin des Dames  
 P : regard des drains alimentant le rase du Bray  
 R 1 : réservoirs des Chaumières  
 R 2 : anciens réservoirs de Journiat  
 S : site du sondage de géothermie profonde



## L'eau et la production agricole

Les archives démontrent qu'au moins depuis le XII<sup>e</sup> siècle, les Beaumontois ont concentré dans la vallée de l'Artière les cultures adaptées au milieu humide (saussaies, chènevières, prairies), ou nécessitant une irrigation régulière (vergers, jardins maraîchers). Comme aujourd'hui, l'eau était puisée à la rivière ou aux puits creusés dans la nappe alluviale. Il existait également des rases d'irrigation, rigoles peu profondes qui pour la plupart détournaient une partie de l'Artière grâce à de petits barrages. Les archives (notamment le cadastre de 1831) et les structures encore en place l'attestent.

À l'ouest, une rase prélevait l'eau dans le bras nord de l'Artière en aval du pont de l'avenue du Mont-Dore avant de descendre en rive droite vers le chemin de Gourniat. Plus bas, un réseau complexe irriguait une grande partie de la rive gauche. Alimentée par des drains et par une ou deux prises d'eau dans l'Artière, cette rase développait des branches jusqu'à la proximité de Notre-Dame de la Rivière (impasse des Gidonnes,



La rase du Bray : partie le long de la rue du Sou.

rue Mermoz). L'un de ses bras, toujours employé, reçoit l'eau de six drains réunis dans un regard au niveau du n° 16 rue Debussy. Cette rigole (appelée la *rase du Bray*) est visible du mail des Collonges au bassin d'orage en suivant le chemin du Bray et la rue du Petit Ronat. Elle se prolongeait sans doute jusqu'à la Mouraude.

Les rases fournissaient aussi un filet d'eau courante aux routoirs beaumontois (bassins destinés au rouissage du chanvre textile, aujourd'hui disparus). Trois bassins se situaient au lieu-dit Fromage ; ils étaient



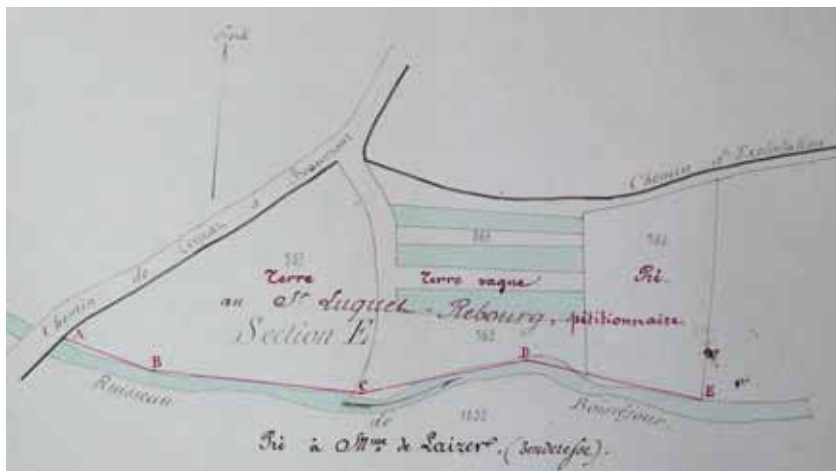
Rue de Pourliat, barrage et cuve enterrée.

probablement alimentés par l'eau recueillie aujourd'hui dans le regard de la rue Debussy. D'autres routoirs se trouvaient près de la rue du Petit Ronat et entre la rue Mermoz et l'Artière, et un dernier ensemble s'alignait à l'ouest de l'ancien pont de la route de Romagnat.

Enfin, les archives témoignent qu'au Moyen Âge et peut-être encore au cours des Temps modernes, un petit lac artificiel (dit de *Moissat*) existait près de la confluence des bras de l'Artière. Le terroir de *L'Étang* (site du stade de l'Artière) en perpétuerait le souvenir.



Chemin du Bray, la rase et des petits aménagements hydrauliques.



Plan des routoirs de Fromage, 1873 (rue Debussy).

## Les moulins

La force motrice de l'eau permettait de moudre les grains, produire de l'huile, etc. À Beaumont, trois moulins dépendant de l'abbaye sont mentionnés dès la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. Celui du *Terrail* – depuis longtemps disparu – s'élevait aux environs de la porte du Terrail. Le deuxième, nommé *Sobra*, était proche du troisième, appelé de *Pranliat*, de *Prauliat* ou *des Dames*. L'exploitation commerciale du moulin des Dames (rue Barbier d'Aubrée) cessa entre 1907 et 1910 ; son bief naissait dans l'Artière en amont du pont de la route de Romagnat. Le moulin du Ronat (rue du Petit Ronat) pourrait être celui de *Sobra* ou son successeur. Une carte de 1777 le représente sur un petit affluent de l'Artière qu'il faut sans doute mettre en rapport avec les rases d'irrigation de la rive gauche. Il ne fonctionnait déjà plus dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il reprit toutefois son activité de 1857 à 1890 pour produire de l'huile.



Le moulin des Dames : plan d'implantation du bâtiment et du bief en 1887 ; façade sud aujourd'hui.



Mécanisme du moulin des Dames (grande roue en fonte et dents en bois dur).



Le moulin du Ronat ; les contreforts étayaient le mur au niveau de la roue qui se trouvait dans une galerie à l'intérieur du bâtiment.



## Le peuple de l'Artière

Depuis des millénaires, les hommes profitent des ressources halieutiques de l'Artière. Toutefois, avec l'accroissement des activités productives et de l'urbanisation, la rivière a pâti de la pollution et des altérations de son lit. L'état de sa faune reflète la qualité de l'écosystème. Vers 1970, les écrevisses françaises pullulaient et tendaient à faire disparaître la truite. Depuis vingt ans, la société de pêche *L'Artière* gère le cours d'eau de la limite entre Aubières et Clermont-Ferrand jusqu'à la source de son bras nord. Ses animateurs cherchent à améliorer le milieu aquatique. Les résultats sont visibles puisque les truites sauvages s'y reproduisent naturellement et grandissent plus vite que dans d'autres ruisseaux. Des espèces sont revenues, notamment le vairon et probablement la loutre (indices de la pureté des eaux). Dans le bassin d'orage équipé d'une échelle à poissons, des hérons cendrés font des pauses casse-croûte. La création d'un *Chemin Vert* a réactivé l'entretien des berges tout en faisant redécouvrir l'Artière aux promeneurs.



Échelle à poissons du grand bassin d'orage.





Pont rue du Sou, 1839.



Dans le parapet du pont de l'avenue du Stade (reconstruit vers 1980), pierre de dédicace à « Monsieur le Ba[ron] De[Jean] Préfet du D<sup>pt</sup> du Puy [de] Dôme » de l'ancien pont bâti vers 1835.



Pont de la route nationale 89 (avenue du Mont-Dore), 1847 ; tablier élargi en 1968.



Pont chemin de Champ Madame, 1858.

## Franchissements

Un document de 1276 atteste l'existence d'un pont enjambant l'Artière, probablement sur la voie *Clarmontèze* (importante artère commerciale traversant le territoire beaumontois, actuelle route de Romagnat). Rien n'indique toutefois si cet ouvrage était en pierre ou en bois. Aucun pont en dur ne semble avoir existé au cours des Temps modernes. Des projets furent examinés en 1753 et 1783.

En 1794, l'absence de pont rendait le chemin « très dangereux dans les crues d'eau et fontes des neiges ». Les piétons empruntaient une passerelle en bois et les véhicules une chaussée immergée. Après des polémiques sur la participation des communes desservies au financement des travaux (notamment en 1806), un pont en pierre fut bâti sur cette route vers 1828.

Rien n'en subsiste depuis la création en 1994 du rond-point de Pourliat. De 1839 à 1858, des ponts équipèrent les chemins vers Clémensat, vers Montrognon, vers Ceyrat, ainsi que la nouvelle route nationale 89. Aujourd'hui, l'Artière à Beaumont passe sous onze ponts, passerelles ou tunnels.

## Il faut bien faire son lit

Les abbesses puis les Intendants sous l'Ancien Régime, les municipalités, les préfets, les services des Ponts et Chaussées puis de l'Équipement au cours des deux siècles passés : toutes ces autorités ont dû gérer de nombreux problèmes liés à l'Artière. Déjà en 1667, un conflit opposait l'abbesse à Pierre Mège qui avait créé une prise d'eau illicite pour arroser son verger. Un rapport de 1848 stigmatisait les propriétaires riverains qui empiétaient « journallement sur le lit du ruisseau en plantant des arbres sur les deux berges ». Quelques mois plus tard, le conseil municipal prenait la décision de faire arracher les arbres afin de conserver à l'Artière une largeur de 6 m. Aujourd'hui, l'entretien de la rivière et de ses abords, les redressements du cours, les rétablissements fonciers à la suite des crues, la construction d'ouvrages (barrages, murs le long des rives), l'usage de l'eau, la pêche, etc., sont plus que jamais réglés.

## Un peu de toponymie

Attesté depuis 1107 en latin médiéval (*Arteria*), le plus souvent écrit sous la forme occitane *Arteira* (et variantes) de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle à 1461, le nom *Artière* (forme française) est documenté depuis 1415. La base \**Artaria* à laquelle remonte cet hydronyme est analysée comme un dérivé du substantif gaulois \**artu-* (« pierre ») à l'aide du suffixe latin *-aria*, c'est-à-dire comme une formation hybride remontant au début de la romanisation.

Le nom de *Praguille* provient probablement d'un lieu-dit *Pradilhe* ou *Pradille* – attesté au XVII<sup>e</sup> siècle – situé le long du ruisseau au sud-est de Boisséjour. L'évolution phonétique propre aux parlers auvergnats a pu conduire à écrire *Praguille* le mot prononcé *Pradille*.

Situés au nord-ouest du moulin des Dames, les terroirs de *la Guille* et *la Dillas* représentent la scission d'un ancien nom de terroir unique \**l'Agulha*, « canal, rigole » en ancien occitan. Ces microtoponymes conserveraient le souvenir d'aménagements liés à des moulins.

Enfin, la surprenante *rue du Canal* pourrait se rapporter à des rutoirs, à une rase d'irrigation ou à un canal d'évacuation des eaux pluviales.

# 3 ~ Fontaine, nous boirons de ton eau

*Je suis la source de La Cheyre et je coule depuis fort longtemps.*

*Les humains me captèrent, mais ils eurent bien des misères !*

## Avant ma captation

Je jaillis de terre en plusieurs points situés au lieu-dit de *La Cheyre* (ou *Les Cheires*), à l'ouest du stade de l'Artière, entre les deux bras de la rivière. À cet endroit moins pentu où elle cesse d'être torrentielle, l'Artière a déposé des alluvions très perméables. Son eau s'infiltrait ainsi facilement avant de ressortir un peu plus bas sous la forme d'une source. De là provient mon abondance, que les Beaumontois eurent un jour l'idée de canaliser.

Dès l'Antiquité, les humains privilégièrent pour leurs usages alimentaires, sanitaires et pratiques l'eau de source, jugée plus pure et plus sûre que celle des puits, des rivières ou des citernes stockant les précipitations. Ils se méfiaient de l'eau stagnante, mais ils étaient souvent contraints de l'employer. Dans le bourg de Beaumont avant le XVII<sup>e</sup> siècle, aucune fontaine n'existait, ni semble-t-il de puits. Les religieuses du monastère beaumontois entretenaient continuellement un porteur d'eau attiré et les villageois devaient quêrir leur eau au loin ou se servir de citernes. Toutefois, divers indices archivistiques permettent d'affirmer qu'une source coulait en contrebas de la localité, au sud-est. Une fontaine appelée « *de Saint-Pierre* » exista dans ce secteur au moins du XIV<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle. Peut-être était-ce la même que celle qui, en 1672, se trouvait dans le lieu le plus bas du bourg où elle était « *incommode et comme inutile* ». Il faut sans doute aussi faire le lien avec les « *gours qui sont en bas dans le verger* », dont l'un « *où est la source* », éléments mentionnés sur un contrat de 1742.

## Une dame pourvoyeuse

L'abbesse Apolline Le Groing de la Pouvière (1606-1685) porta le problème de l'eau potable devant l'assemblée des habitants et le chapitre des moniales. Il en résulta un traité signé le 12 avril 1672. Longuement cité en 1951 par l'érudite beaumontois Antoine Bonjean, ce document

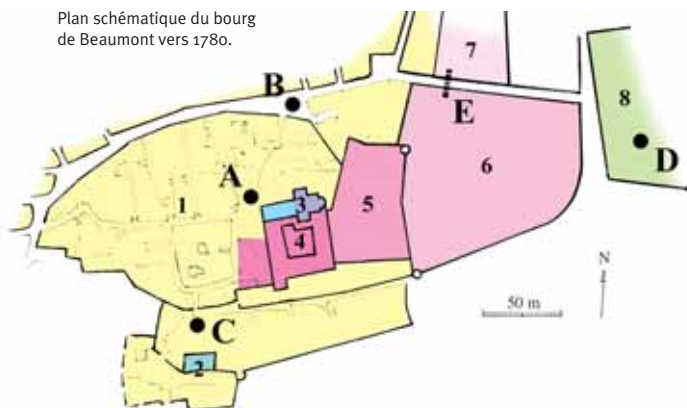
n'a pu être retrouvé. Diverses pièces d'archives corroborent néanmoins ses informations. Les signataires décidaient la création d'une conduite pour amener l'eau de La Cheyre jusqu'à la halle située près du portail ouest de l'église Saint-Pierre. La canalisation, longue de 600 toises (environ 1 170 m), suivait une pente régulière jusqu'au village dans lequel elle pénétrait au niveau de l'actuelle rue de la Liberté. Elle remontait alors jusqu'à la halle, au point le plus haut du bourg. L'eau jaillissait sous pression grâce à l'altitude supérieure du captage (459 m) par rapport à ce point (448,80 m).

Le traité de 1672 accordait à Pierre Mège, propriétaire du terroir de La Cheyre, un pouce de cette eau. Il la fit conduire de la halle jusqu'à sa propriété du Petit Allagnat (actuelle AFPA, rue Vercingétorix, à l'est du village), en faisant passer les tuyaux par la rue Reale puis par la rue Pasteur. Mège s'engageait à faire poser dans le monastère une fontaine à quatre jets (probablement la fontaine Saint-Benoît) et un robinet dans la cuisine, lequel se déchargerait ensuite dans l'abreuvoir de la basse-cour. Les religieuses financèrent les travaux en versant 1 300 livres à Mège qui avait avancé les fonds. Les Beaumontois devaient faire « *la manœuvre* » et fournir sur le chantier les menus matériaux. La répartition de l'eau reflétait les rapports sociaux en vigueur : un tiers pour les 1 200 à 1 300 villageois, deux tiers pour la communauté religieuse (une cinquantaine de personnes en comptant les domestiques).

L'adduction d'eau fonctionna à partir du 26 juillet 1672. Des délibérations du 3 octobre 1673 et du 13 mai 1674 fixèrent le partage du trop-plein de la fontaine commune de la Halle. Pierre Mège en obtint une portion pour le Petit Allagnat. En échange, il dut construire deux bacs publics : un abreuvoir près de la porte Reale et une fontaine place du Terrail (dont l'excédent lui revint). Enfin, l'abbesse autorisa Jean Tailhandier à brancher un tuyau de plomb sur la canalisation principale pour alimenter une fontaine privée située probablement à l'ouest du bourg.



Plan schématique du bourg de Beaumont vers 1780.



1. Bourg et faubourgs de Beaumont
2. Église Notre-Dame de la Rivière
3. Église Saint-Pierre
4. Abbaye de Beaumont
5. Enclos abbatial de Béliégart
6. Enclos abbatial de Las Veyrias
7. Enclos abbatial de Soubrany
8. Château du Petit Allagnat

- A. Fontaine de la Halle
- B. Fontaine Reale
- C. Fontaine du Terrail
- D. Fontaine du Petit Allagnat
- E. Petit pont au-dessus du chemin permettant aux religieuses de circuler entre les enclos de Las Veyrias et Soubrany sans quitter l'espace conventuel.



## Fuites et déplacement

Le traité de 1672 plaçait l'adduction d'eau sous le contrôle des abbesses, seigneurs de Beaumont. Il répartissait à part égale les frais d'entretien et de rénovation de la conduite principale entre l'abbaye et le « corps commun » des habitants. Cette situation perdura jusqu'en 1789, mais les villageois obtinrent en 1754 la nomination d'un « *syndic des fontaines* ».

« *Il n'y a point d'eau à la fontaine par la négligence des consuls* » (janvier 1700) ; il faut « *faire raccommorder les fontaines* » (avril 1760) ; les habitants « *manquent souvent d'eau* » (mai 1777) ; « *la Dame abbesse ne peut se refuser à [nous] donner le tiers de l'eau* » (août 1779) ; « *la cueillette du vin étoit très prochaine* », il est urgent d'agir (septembre 1786) : les archives témoignent de la répétition des disputes, des fuites et des coupures. De 1760 à 1786, Philibert Chapert, fontainier de la ville de Clermont, intervint plusieurs fois. En 1760-1764, il refit à neuf la conduite sur une longueur de 130 toises ainsi qu'une « *chaussée en maçonnerie et gros cailloux* » dans laquelle les tuyaux traversaient le bras nord de l'Artière. Il exigea également l'arrachage des arbres dont les racines endommageaient la canalisation.

Les documents sur la vente des bâtiments conventuels lors de la Révolution française ne citent ni le droit d'eau, ni la fontaine, ni le robinet et l'abreuvoir de l'abbaye. En revanche, un inventaire fait état de « *très beaux lavoirs* » situés dans le second jardin (l'enclos de Las Veyrias, à l'est de l'église Saint-Pierre). Le trop-plein de la fontaine de l'abbaye remplissait peut-être ces lavoirs qui, réservés à la

communauté religieuse, disparurent avec elle. En outre, probablement avant 1800, la fontaine Saint-Benoît fut transférée du monastère à l'actuelle place Nationale où elle demeura jusqu'en 1965. Une dérivation de la conduite principale assurait son alimentation. De son côté, Jean-Baptiste-César de Champflour, châtelain du Petit Allagnat, céda en 1791 à Antoine Costes 1/8<sup>e</sup> de pouce d'eau. Ce dernier établit ainsi une fontaine privée dans le clos Soubrany qu'il venait d'acquérir (n° 2 rue Pasteur).

## Quelques précisions

Selon un mémoire de dépense et une délibération capitulaire (1673), l'abbaye paya en 1672 la somme de 1 300 livres pour 2 000 tuyaux de 3 pouces de diamètre certainement en terre cuite, pour 12 quintaux de mastic, 10 setiers de ciment, de la chaux, du plomb, du chanvre, des pierres de taille pour les regards de la conduite et pour les deux bacs du couvent, des robinets et tuyaux en métal, du bois pour faire fondre le mastic, enfin « *la façon* » et les journées du fontainier et des maîtres maçons.

En 1760, Philibert Chapert répara la conduite avec des tuyaux en terre cuite de 3 pouces de diamètre dotés en pourtour d'une maçonnerie de 10 pouces. Il refit la cuvette de distribution qui se trouvait au pied de la façade ouest de l'église Saint-Pierre. Cette cuvette en plomb mesurait 2 pieds et demi de longueur, 20 pouces de largeur et 8 pouces de profondeur (soit environ 81 x 54 x 21 cm) ; ses ouvertures étaient en cuivre.

Un pouce d'eau représentait généralement le débit maximal théorique d'un trou de 2,7 cm de diamètre percé dans une paroi mince sous une hauteur d'eau égale à un pouce, soit environ 13,33 litres à la minute.



La fontaine Saint-Benoît à son deuxième emplacement, place Nationale, vers 1905 (phot. ED-VDC). Les fontaines constituaient des sites privilégiés de sociabilité.



La fontaine de la Halle, place Saint-Pierre, vers 1925, avant son déplacement (phot. CIM).



La fontaine Reale, angle des rues Pasteur et Nationale, vers 1905 (DR).



La fontaine du Terrail, place Notre-Dame de la Rivière, vers 1905 ; fontaine déplacée de quelques mètres à plusieurs reprises (phot. Ulysse Chabrol, Arch. dép. 63).



Rue Pasteur, la fontaine du clos Soubrany est composée d'éléments de datation diverse (propriété privée). Dans le mur, les niches fermées par des portes métalliques permettent d'accéder au dispositif de répartition de l'eau.



## Rénovations, créations

De 1840 à 1848, la municipalité confia au fontainier clermontois Jean-Baptiste Buchetti-Zani la rénovation complète de l'adduction d'eau. L'ancienne canalisation maintes fois réparée fut remplacée en 1842 par des conduits en terre cuite vernie de 10 et 15 cm de diamètre jointoyés au bitume. À 300 mètres des captages, une galerie maçonnée permit à la nouvelle conduite de traverser un terrain instable et de raccourcir son trajet. Un petit château d'eau répartiteur fut adossé à la façade nord de l'église Saint-Pierre. Le maire Jean-Baptiste-César de Challier obtint que l'embranchement conduisant l'eau à son manoir du Petit Allagnat – reçu de sa mère, née Champflour – n'empruntât plus son ancien tracé mais descendît en droite ligne par la rue de la République (créée après 1792). Enfin, Buchetti-Zani refit à neuf la fontaine de la Halle.

Après ces travaux, l'eau coulait en abondance, mais les quatre fontaines publiques existantes (Halle, Reale, Terrail et Saint-Benoît) desservaient mal une population estimée en 1846 à 1 919 individus. Le 26 juillet 1848, la *Commission administrative de la commune de Beaumont* dirigée par Antoine Maradeix décida de créer quatre nouvelles fontaines. Buchetti-Zani implanta rapidement les trois premières dans les quartiers du Chauffour (rue Victor-Hugo), des Granges (rue de la Victoire) et de Lapedas (rue du 11 novembre). Le choix de l'emplacement de la quatrième déclencha une vive polémique aux arrière-pensées politiques. Deux sites distants de 35 m furent proposés : le premier à l'angle sud-ouest de la Petite rue de la Poste, le second à l'angle des rues Nationale et de la République. Aux yeux des partisans du second site, le premier avait la préférence de Maradeix en raison de la proximité d'une propriété de sa famille. Le préfet, de plus en plus hostile au maire républicain, trancha en faveur du premier site. La nouvelle fontaine fut donc construite en 1852 à l'angle des rues Nationale et de la République. La même année, son trop-plein permit de créer une neuvième fontaine publique sur la place d'Armes.

Fréquemment, à la fin de l'été, le débit des captages de La Cheyre était insuffisant. Les Beaumontois avaient coutume pour l'augmenter de « *faire couler [le] ruisseau dans les prairies [...] afin que l'eau filtrée alimente les réservoirs* », et même de verser directement cette eau dans les bassins « *au moyen de cheneaux qui servent à l'encavement des vins* ». Afin de pallier cette situation, la municipalité projeta de 1862 à 1867 la création de nouveaux drains. Un géologue, l'abbé Arsac, désigna un site au-dessus du terroir de La Cheyre. Les protestations



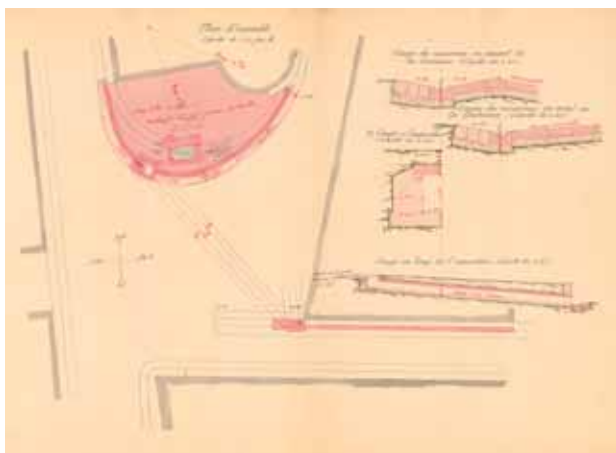
Citerne de captage de la source de La Cheyre (à l'ouest du stade de l'Artière).



La fontaine des Granges vers 1918 (rue de la Victoire, face à la rue du 11 Novembre ; détruite ; phot. Jean Gouttefangeas, Arch. dép. 63).



La fontaine des Chauffours (rue Victor-Hugo).



La fontaine « vers Sanitas » (carrefour des rues de la République, Nationale et La Tour d'Auvergne), plan de son réaménagement en 1880 (Arch. dép. 63).

fusèrent : certains trouvaient que l'entreprise conduirait à échanger « de l'excellente eau de source pour de l'eau de ruisseau », d'autres pensaient qu'il fallait accorder la priorité à la translation des cimetières (à cette époque encore au cœur du bourg) ! Le rapport très défavorable d'un ingénieur des Ponts et Chaussées enterra définitivement le projet.

Des plaintes s'élevèrent bientôt contre des fuites de la canalisation principale posée en 1842 : dans le village, les joints cédaient sous la pression de l'eau. En 1877, sur une longueur de 168 m à partir de la fontaine de la Halle, des tuyaux en fonte d'un diamètre de 13,5 cm jointoyés au plomb remplacèrent les conduits en terre cuite. Pour la première fois, l'adduction comportait trois prises d'eau destinées à la lutte contre les incendies. Hélas, sur les 67 tuyaux posés, 22 suintaient et il fallut les remplacer ! Prolongée de 282 m supplémentaires en 1877 et 1882, la nouvelle canalisation en fonte resta branchée sur une section de l'ancienne car les finances de la commune étaient épuisées.

Peu à peu, le bourg de Beaumont s'était étendu le long de nouvelles voies. Une dixième fontaine publique desservit en 1883 la rue de la Paix. En 1896, une borne-fontaine fut placée dans les cours séparées des filles et des garçons de la mairie-école publique (n° 23 rue René-Brut). Des dizaines de Beaumontois firent des « prestations volontaires » bénévoles pour creuser les tranchés d'enfouissement des tuyaux. Cette pratique communautaire – en usage sur la plupart des chantiers de l'adduction d'eau depuis le XVII<sup>e</sup> siècle – se manifesta là une dernière fois.



Galerie de l'adduction d'eau, avenue du Stade. Construite en 1842, elle abrite toujours une section de la nouvelle canalisation en terre cuite posée cette année-là, et des tuyaux en fonte installés en 1913 (respectivement au centre et à gauche de la galerie sur cette photographie). Sur la conduite en terre cuite est visible une réparation en tuyaux de plomb.

Une nouvelle campagne de travaux, projetée en 1909-1911 et menée de 1913 à 1915, permit d'achever la modernisation de l'adduction. Les derniers 590 m de tuyaux métalliques furent posés jusqu'au terroir de La Cheyre. L'architecte Aimé Seignobosc construisit sur le site un petit bâtiment pour réunir l'eau provenant des bassins et pour abriter le départ de la conduite principale. Il augmenta le débit en abaissant de 60 cm la profondeur du captage. Grâce à cette opération, la commune put accorder des concessions d'eau à des particuliers (le premier abonnement débuta le 12 mai 1916). Des bornes-fontaines à jet non continu furent en outre installées sur la place de Verdun et sur l'esplanade des Chauffours.



## COMMUNE DE BEAUMONT

PLAN parcellaire du Bourg présent pour servir à  
l'indication de la place assignée à St. Benoît par plusieurs habitans  
de la Commune au sujet de la répartition de son eau fontaine des  
Nouveaux Granges.

- Légende
- 1. Eau de la fontaine
  - 2. Eau de la fontaine de St. Benoît
  - 3. Eau de la fontaine de la Halle
  - 4. Eau de la fontaine de la Halle
  - 5. Eau de la fontaine de la Halle
  - 6. Eau de la fontaine de la Halle
  - 7. Eau de la fontaine de la Halle
  - 8. Eau de la fontaine de la Halle
  - 9. Eau de la fontaine de la Halle
  - 10. Eau de la fontaine de la Halle
  - 11. Eau de la fontaine de la Halle
  - 12. Eau de la fontaine de la Halle

Plan parcellaire du Bourg présent pour servir à  
l'indication de la place assignée à St. Benoît par plusieurs habitans  
de la Commune au sujet de la répartition de son eau fontaine des  
Nouveaux Granges.

Échelle de 1/2000

Plan de situation des fontaines et des conduites  
d'eau du bourg de Beaumont en 1871.  
Outre des erreurs de dénomination, le document  
original ne répertorie pas les fontaines alors  
existantes de la place d'Armes (1),  
du clos Soubrany (2) et du Petit Allagnat (3).  
Il manque également le tracé des conduites  
alimentant la fontaine du clos Soubrany et celle  
de la place d'Armes (Arch. dép. 63).

- B. Château d'eau
- C. Fontaine de Saint-Benoît
- D. Fontaine de la Halle (nommée par erreur  
« de la Place »)
- E. Fontaine Reale (ou « porte Royale »)
- F. Fontaine du Terrail (nommée par erreur  
« des Chauffours »)
- G. Fontaine des Granges (ou « Daupeyroux »,  
rue de la Victoire)
- H. Fontaine « vers Sanitas »
- I. Fontaine de Lapedas (nommée par erreur  
« des Granges », rue du 11 novembre)
- J. Fontaine des Chauffours (ou « de Paillat »,  
rue Victor-Hugo)



À l'ouest du stade de l'Artière, le bâtiment de réunion  
des eaux captées à La Cheyre (Aimé Seignobosc  
architecte, 1913-1914). Son toit en dalles de pierre  
de Volvic est porté par des arcs de briques.

La fontaine rue de la Paix  
et sa mise en scène architecturale.



## Des trop-pleins encombrants

Jusqu'en 1896, toutes les fontaines beaumontaises étaient à jet continu : leur trop-plein posait souvent problème. En 1852, le conseil municipal constatait ainsi qu'en hiver certaines rues ne présentaient que « *l'aspect d'un glacier formé des couches successives des eaux des fontaines de Beaumont* ». Des caniveaux, des trottoirs et des aqueducs sous les chaussées furent peu à peu aménagés pour canaliser les excédents.

La place Notre-Dame de la Rivière, vers 1905 ; au premier plan est visible l'extrémité d'un petit aqueduc recueillant le trop-plein des fontaines de la Halle et du Terrail et les eaux pluviales (phot. Ulysse Chabrol, Arch. dép. 63).



## La fontaine Saint-Benoît

L'emplacement initial de la fontaine « à 4 tuyaux » de 1672 reste inconnu. Cette fontaine, qui de toute évidence était celle dite « de Saint-Benoît », se situait peut-être dans la cour du cloître (place Saint-Benoît), ou encore dans l'enclos de Béliégart (vers la place de l'Ancien couvent). Une statue de saint Benoît en trachyandésite se dressait en son centre et supportait les tuyaux. Après son installation place Nationale, la fontaine fut munie d'un petit lavoir semi-circulaire. Le grand bac circulaire (diamètre de 2,50 m) avait une capacité utile de 3 492 litres.

En 1965, le conseil municipal décida de déplacer à nouveau les bassins afin de faciliter la circulation. L'administration des Monuments historiques approuva l'opération. Le grand bac disparut ; celui du lavoir, le socle et la statue furent remontés place Saint-Benoît et adossés sous une arcade aveugle dans une composition très différente de celle d'origine. L'inscription « 1672 - Apolline Le Groing » se lit encore au pied de la sculpture. Si le visage du saint est d'une facture assez rudimentaire, les plis du manteau à capuchon donnent de l'ampleur à l'œuvre.



Vestiges de la fontaine Saint-Benoît à son emplacement actuel (le troisième connu).

## Les droits d'eau

Les traités de 1672-1674 fixaient précisément la répartition de l'eau distribuée. Divers héritages ou cessions modifièrent les clauses originales ; des droits d'eau très réduits (1/2 pouce pour Jean Tailhandier en 1674, 1/4 de pouce pour le sieur Goughon en 1763) existèrent puis s'éteignirent à la suite de transactions. Mais les nouveaux propriétaires d'une portion de l'eau prenaient soin de réactualiser leurs titres par des actes notariés. Ainsi, les droits liés au château du Petit Allagnat et au clos Soubrany se perpétuèrent jusqu'en 1962.

## La vérité est au fond du puits

L'hétérogénéité des matériaux issus de Gravenoire rendait très aléatoire la découverte d'une nappe phréatique sous le bourg de Beaumont et le creusement de puits. Aucun document médiéval ne mentionne la présence d'une ressource naturelle d'eau souterraine dans le village, et l'on ne comprendrait pas pourquoi une coûteuse adduction aurait été créée en 1672 si elle n'avait pas été incontournable. Pourtant, dans une lettre polémique adressée au préfet du Puy-de-Dôme en septembre 1873, des Beaumontois affirment : « *la commune n'a jamais manqué d'eau, car dans un faubourg de Beaumont dit de Saint-Pierre, il existe un puits où fonctionne une pompe d'une abondance telle qu' il a toujours suffi aux besoins de la population* ».

Unique indice archivistique retrouvé à ce jour, cette lettre reste imprécise sur la position du puits en question. Faut-il le rapprocher de la « *fontaine Saint-Pierre* » mentionnée au Moyen Âge et du « *gour où est la source* » cité en 1742, donc un site près du bourg, au sud-est ? Une autre solution est possible car il existe aujourd'hui au moins un puits dans le vieux bourg.



Robinet de la fontaine du clos Soubrany (de type « à boisseau »).

Sécurisé par une plaque au niveau du sol, il ouvre à l'angle des rues Maradeix et Pascal. Le niveau d'eau se trouve à 4,50 m de profondeur. Juste à côté, la cave viticole d'une maison datée de 1823-1828 est depuis quelques décennies inondée en permanence par 50 cm d'eau à la suite d'une remontée de la mystérieuse nappe très localisée alimentant les puits. Celui-ci ne peut être daté précisément : l'hypothèse la plus crédible serait celle de son creusement vers 1766, à l'occasion d'une restructuration de l'enclos conventuel de Béliégart.



Cave inondée à l'angle des rues Maradeix et Pascal.

# 4 ~ Une commune sous pression

*Eaux de Pessade, de Rouillat et de l'Allier, nous venons de loin pour vous servir.  
Si notre abondance est grande, elle n'en reste pas moins précieuse.*



La commune de Beaumont aujourd'hui presque entièrement urbanisée.

## Des besoins croissants

L'apport de nos eaux vous est indispensable : songez que Beaumont comptait 1 251 habitants en 1906 et 11 214 en 2008 ! À cette expansion démographique remarquable, il faut ajouter les fortes évolutions sociales et économiques du siècle écoulé. En quelques décennies, Beaumont abandonna son identité séculaire de commune rurale viticole pour devenir une ville résidentielle. Englobée dans l'agglomération clermontoise, la plus grande partie de son territoire est désormais urbanisée. Parallèlement, les utilisations de l'eau ont changé. Les usages agricoles sont devenus marginaux, la consommation industrielle et surtout domestique a augmenté. En 1925, une étude prévoyait que la population beaumontoise atteindrait 2 500 résidents en 1935 (2 780 personnes furent recensées en 1936) ; elle estimait la quantité quotidienne d'eau nécessaire à 100 litres par individu et à 60 litres pour chacune des 150 têtes de bétail nourries sur la commune. En 2007, chaque habitant de Beaumont a utilisé en moyenne 119 litres d'eau potable par jour pour son alimentation, son hygiène, son confort et ses loisirs.

À l'instar de Clermont-Ferrand et des autres communes limitrophes, Beaumont connut des années 1920 aux années 1960 de graves pénuries d'eau potable. Des restrictions conduisirent parfois à alimenter les

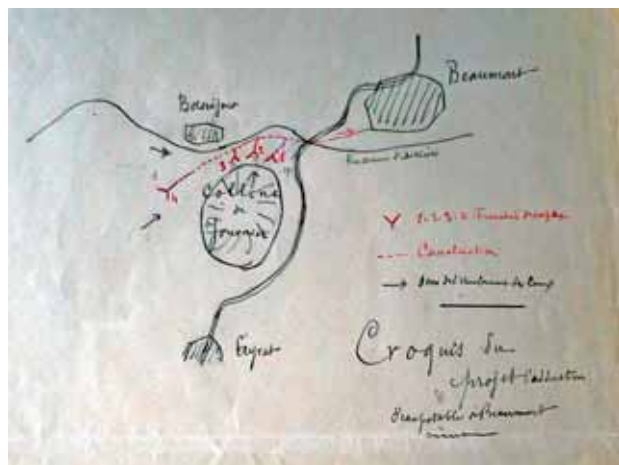
usagers seulement deux heures par jour. À l'insuffisance des ressources existantes s'ajoutaient les prévisions de croissance. Conscients de ces problèmes, les élus beaumontois déployèrent une inlassable activité aiguillonnée par les nombreuses réclamations d'administrés privés d'eau. Les difficultés rencontrées furent d'ordres naturel mais surtout économique. Comme souvent, les besoins dépassaient de beaucoup les moyens mobilisables.

## Boire et déboires

Malgré les travaux achevés en 1915, les captages de La Cheyre ne suffisaient plus. Ainsi, dès 1917, le conseil municipal beaumontois espéra profiter de la construction pour Clermont-Ferrand d'une adduction d'eau depuis le massif de l'Aiguiller. Hélas, ce projet – très controversé dès son élaboration en 1914 – fut abandonné par les élus clermontois qui lui préférèrent le pompage des eaux de l'Allier. En 1923, les édiles de Beaumont lancèrent des recherches dans la vallée de l'Artière nord, sur la commune de Ceyrat. Un sourcier détecta une nappe phréatique importante sous le flanc nord de la vallée (coteau de Journiat, également nommé Boucherade). Une étude du professeur Philippe Glangeaud puis des forages confirmèrent la découverte. Le 22 août 1926, la municipalité beaumontoise approuva les plans présentés par



l'ingénieur du Génie rural P. Sauvanet. Une forte subvention sur les fonds du Pari mutuel et un emprunt financèrent les travaux (achevés en mai 1929). Deux captages collectèrent cette eau providentielle, un réservoir de 300 m<sup>3</sup> fut bâti en amont du pont de la route nationale (chemin du Roc de Journiat, commune de Ceyrat). Un réseau de distribution moderne en tuyaux de fonte desservit les principales rues du village. Le réservoir permit de disposer d'une pression suffisante et d'un stock, éléments indispensables pour faire face aux pointes journalières de consommation mais aussi pour lutter contre les incendies. De nouvelles bornes-fontaines installées dans des rues du bourg facilitèrent la vie des ménages beaumontois. Les branchements privés équipés d'un compteur purent être multipliés. Progressivement, tandis que l'exploitation de l'ancienne adduction se poursuivait, des extensions du réseau alimentèrent les nouveaux quartiers situés au nord de la commune. Enfin, l'espoir naquit de construire de véritables égouts. Il fallut bien vite déchanter : dès l'été 1929, le débit tomba à 29 litres par minute. La municipalité envisagea la réalisation des deux captages supplémentaires initialement prévus sur le coteau de Journiat, puis elle préféra approfondir ceux existants et creuser des puits à proximité pour pomper l'eau. Des sources sur le flanc nord de Montrognon et près de Theix furent examinées. En septembre 1934, la sécheresse imposa de recourir encore au détournement de l'Artière nord pour alimenter la vieille adduction partant de La Cheyre. Le tarissement rapide de la nappe de Journiat mit fin aux espérances de trouver une

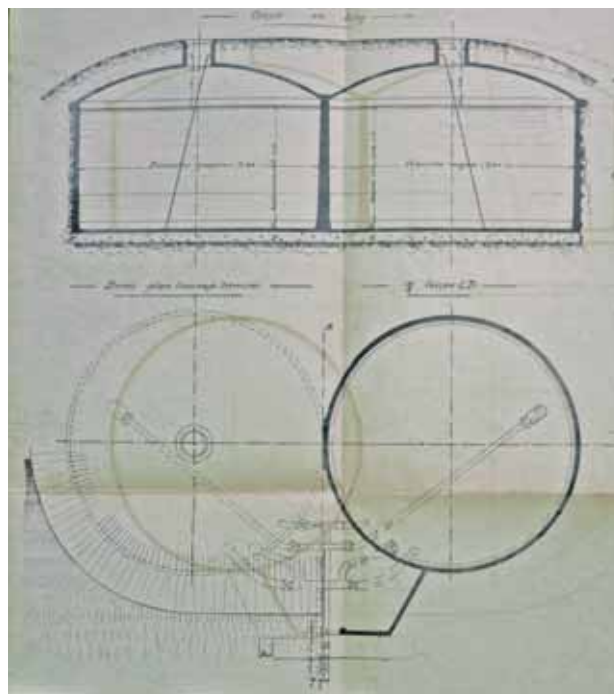


Projet des captages au pied de la colline de Journiat, croquis de P. Glangeaud, oct. 1925.

eau potable abondante à proximité de Beaumont. Le salut ne pouvait venir que de ressources lointaines, donc plus onéreuses à acheminer.

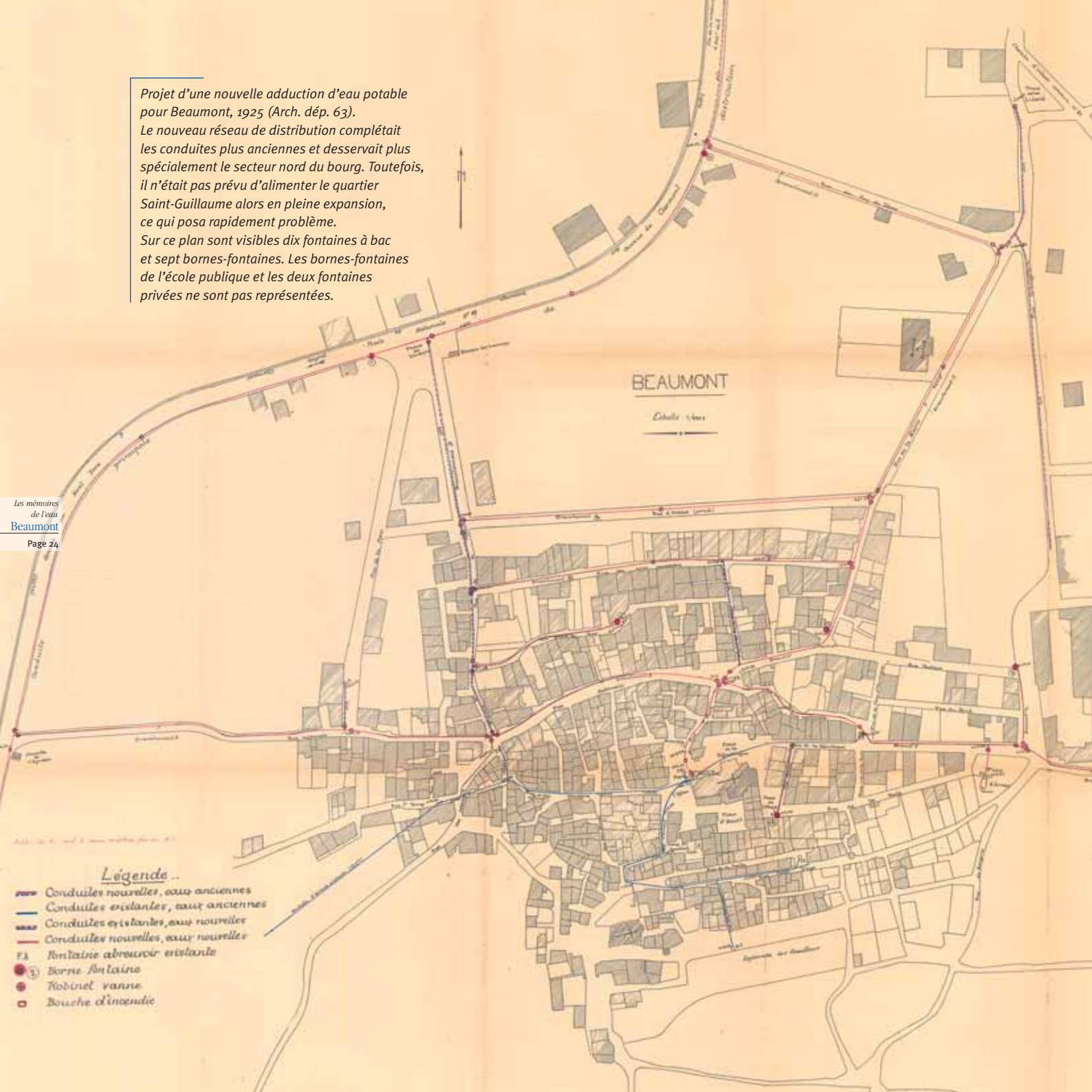
## Le beau débit de l'eau

Le conseil municipal de Ceyrat se montrait réticent à l'égard des nouvelles prospections beaumontaises près de Boisséjour. En revanche, le sénateur-maire ceyratois Jean-Baptiste Marrou affirma en août 1933 qu'il était prêt à faire avec Beaumont un projet commun d'adduction d'eau depuis des sources voisines de Saint-Genès-Champanelle. Joseph Daupeyroux, maire de Beaumont, fit étudier les possibilités offertes par des captages à Argnat, Blanzat, Volvic, Aurières. Enfin, l'ingénieur Sauvanet proposa de reprendre une partie du projet qu'il avait élaboré pour Clermont-Ferrand en 1914. Ainsi, les sources *Bourlioux* et *Espy* à Pessade (massif de l'Aiguiller, commune de Saulzet-le-Froid) furent choisies en septembre 1935 puis achetées. La qualité de leurs eaux et le volume journalier captable (1 400 m<sup>3</sup>) répondaient au cahier des charges.











Plan du réservoir de Journiat, 1925.

Projet d'une nouvelle adduction d'eau potable pour Beaumont, 1925 (Arch. dép. 63).  
 Le nouveau réseau de distribution complétait les conduites plus anciennes et desservait plus spécialement le secteur nord du bourg. Toutefois, il n'était pas prévu d'alimenter le quartier Saint-Guillaume alors en pleine expansion, ce qui posa rapidement problème.  
 Sur ce plan sont visibles dix fontaines à bac et sept bornes-fontaines. Les bornes-fontaines de l'école publique et les deux fontaines privées ne sont pas représentées.



*Légende..*

-  Conduites nouvelles, eaux anciennes
-  Conduites existantes, eaux anciennes
-  Conduites existantes, eaux nouvelles
-  Conduites nouvelles, eaux nouvelles
-  Fontaine abreuvoir existante
-  Borne fontaine
-  Robinet vanne
-  Bouche d'incendie



Beaumont et Ceyrat s'accordèrent non sans se chicaner. Une décision ministérielle octroya une forte subvention mais imposa la création d'un organisme commun d'exploitation. Le 28 avril 1937, le *Syndicat intercommunal pour l'alimentation en eau potable de Beaumont-Ceyrat* (SIAEP) vit le jour. Les marchés furent adjugés le mois suivant. L'ingénieur Henry Thiodat, collaborateur de Sauvanet, conçut le projet et dirigea le chantier. La mise en service eut lieu le 22 juin 1938. Partant de Pessade (dans la vallée du ruisseau de La Gorce ou de Chevalard, à 1 100 mètres environ d'altitude), la conduite en tuyaux de fonte de 90 à 165 mm de diamètre parcourait 21,3 km avant de déboucher dans le réservoir de Journiat (497 m). La presse régionale vanta cette belle réalisation : Beaumont, « *pays du bon vin* », disposait désormais d'une eau d'une « *pureté absolue* », bien supérieure à celle « *javallisée de l'Allier* » dont on abreuvait une partie de Clermont-Ferrand !

Les élus beaumontois songèrent sans doute au tonneau des Danaïdes... Dès juin 1943, le réservoir se révéla insuffisant car les usagers arrosaient beaucoup à cause de la sécheresse. En 1946, la population sans cesse plus nombreuse manquait toujours d'eau : les arrosages et le lavage des automobiles furent interdits. Au cours de l'été 1949, une fois encore

l'Artière nord détournée alimenta le captage de La Cheyre. Face à ces insuffisances, le syndicat inaugura en 1952 une nouvelle cuve de 300 m<sup>3</sup> placée à côté du réservoir de Journiat. En octobre 1953, une première tranche de captages supplémentaires à Pessade améliora la situation. Branché sur le réseau en juillet 1958, le réservoir des Chaumières (impasse du Matharet) renforça de 1 000 m<sup>3</sup> la capacité de stockage.

Le syndicat, auquel la commune de Saint-Genès-Champanelle adhéra officiellement en novembre 1957, chercha à diversifier son approvisionnement. Au début de l'été 1960, une canalisation passant par Romagnat connecta le réseau beaumontois à celui du *SIAEP de la région d'Issoire*. L'eau achetée par ce biais – 39 525 m<sup>3</sup> dès 1962 – naissait à Rouillat-Bas (commune d'Aydat). Quelques années plus tard, le SIAEP de Beaumont-Ceyrat-Saint-Genès poursuivit ses achats de ressources en eau dans le massif de l'Aiguillier et près de Theix. La pose graduelle de nouvelles canalisations augmenta la capacité de transport depuis Pessade. En outre, un réservoir de 1 000 m<sup>3</sup> fut édifié sur la colline de Boucherade (1965-1966, commune de Ceyrat). Placé à 569 m d'altitude, il permit de desservir les zones les plus hautes du territoire de Beaumont. Ces divers aménagements jugèrent peu à peu les pénuries.



Le captage de Pessade.



Le réservoir des Chaumières (impasse du Matharet).



L'un des réservoirs de Boucherade (vallée de Boisséjour).



Intérieur d'une cuve.



Canalisations dans un réservoir.



Site de captage près de l'Allier (commune du Cendre).

## Et aujourd'hui ?

En 2007, la longueur totale du réseau communal d'adduction et d'alimentation était de 70 km (essentiellement des tuyaux en fonte de 40 à 200 mm de diamètre). Beaumont comptait 3 195 abonnés à l'eau potable, dont 3 132 clients domestiques. Le volume total vendu s'est élevé à 622 765 m<sup>3</sup>, dont 487 939 m<sup>3</sup> aux particuliers, chiffre en diminution depuis la canicule de 2003. Le SIAEP de Beaumont-Ceyrat-Saint-Genès a fourni 65,8 % du volume mis en distribution, le reste provenant du *Syndicat à vocation multiple d'Issoire* (SIVOM). L'essentiel de l'eau produite par le premier organisme est issu de treize captages situés entre 1 105 et 1 282 m d'altitude (Pessade, Combe-Perret, Tesseydre), ainsi que des puits de Fontfreyde et des forages de Tourtour (au sud-ouest de Saint-Genès-Champanelle). Les appoints du second syndicat viennent de Rouillat-Bas et d'une station de pompage installée près du Cendre. Créée à la fin des années 1970, cette station puise dans la nappe alluviale de l'Allier. Le tiers oriental de Beaumont est ainsi alimenté principalement à partir du réservoir de Chaumontel (2 000 m<sup>3</sup>, construit en 1978 sur la commune de Romagnat). Grâce au dispositif forgé pas à pas, l'eau potable coule à profusion avec une moyenne annuelle de 914 000 m<sup>3</sup> distribués à Beaumont depuis 1997.

### Une lourde charge financière, administrative et technique

Les comptes des « *Fonds patrimoniaux* » du « *Corps commun des habitants de Beaumont* » puis ceux de la municipalité révèlent que, du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle à 1910, l'adduction d'eau monopolisa une part substantielle du budget communal annuel. Au XIX<sup>e</sup> siècle, des impositions extraordinaires payèrent les rénovations et parfois de riches Beaumontois avancèrent les fonds pour les réparations urgentes. Des souscriptions auprès des habitants du quartier concerné contribuèrent souvent à la création des fontaines supplémentaires.

Dès la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, la commune sollicita des secours de l'État. Des subventions et des emprunts à taux bas facilitèrent les grandes réalisations après 1918. Les revenus des abonnements et de la vente de l'eau financent désormais les investissements et le fonctionnement du système d'alimentation.

Au moins dès 1791, un villageois assura « à prix fait » l'entretien courant. Les travaux neufs et les grosses réparations restèrent l'apanage d'artisans spécialisés puis d'entreprises de plus en plus importantes. À partir de la fin des années 1920, des marchés annuels furent conclus ; en 1951, ils devinrent tacitement reconductibles au profit de l'établissement clermontois *Miège-Bulher*. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999 et pour douze années, le réseau communal a été affermé au groupe *Veolia*. La société *Lyonnaise des eaux* gère les installations du SIAEP de Beaumont-Ceyrat-Saint-Genès.

Depuis des siècles, la question de l'eau potable mobilise les pensées des édiles. Le conseil municipal désigna à partir de 1929 une commission des « Eaux, fontaines, réservoirs ». Une élue est présentement déléguée aux réseaux.

Mais à la suite de la sécheresse de 1989, le SIAEP de Beaumont-Ceyrat-Saint-Genès a dû renforcer sa production. Les forages de Tourtour – mis en exploitation de 1994 à 1999 – ont fourni en 2008 près de 125 000 m<sup>3</sup>. Un second réservoir de 1 000 m<sup>3</sup> fonctionne depuis 1999 à Boucherade (Ceyrat). Les objectifs actuels sont de changer les conduites beaumontoises vétustes. En effet, le rendement du réseau communal – le rapport entre la consommation réelle des abonnés et le volume d'eau acheté aux deux syndicats – est tombé en 2007 à 68 % (après une hausse de 73 à 81 % entre 2003 et 2005). Par ailleurs, la suppression des derniers branchements en plomb se poursuit.

Rassurez-vous, l'avenir proche est donc assuré ! Toutefois, il est indispensable d'arrêter les gaspillages, de maîtriser la consommation industrielle, agricole ou domestique. L'accès à l'eau potable est un progrès dont une fraction importante de l'humanité ne bénéficie toujours pas. Il s'agit pourtant d'une conquête indispensable à la qualité de vie et à la prévention des épidémies. L'histoire démontre que la sauvegarde des ressources en eau exige de ne pas les exploiter au-delà de leur capacité de renouvellement naturel. Une gestion durable des richesses de la Terre impose désormais à certains une décroissance et à tous le partage solidaire. Voilà une vérité qui coule de source, ne trouvez-vous pas ?

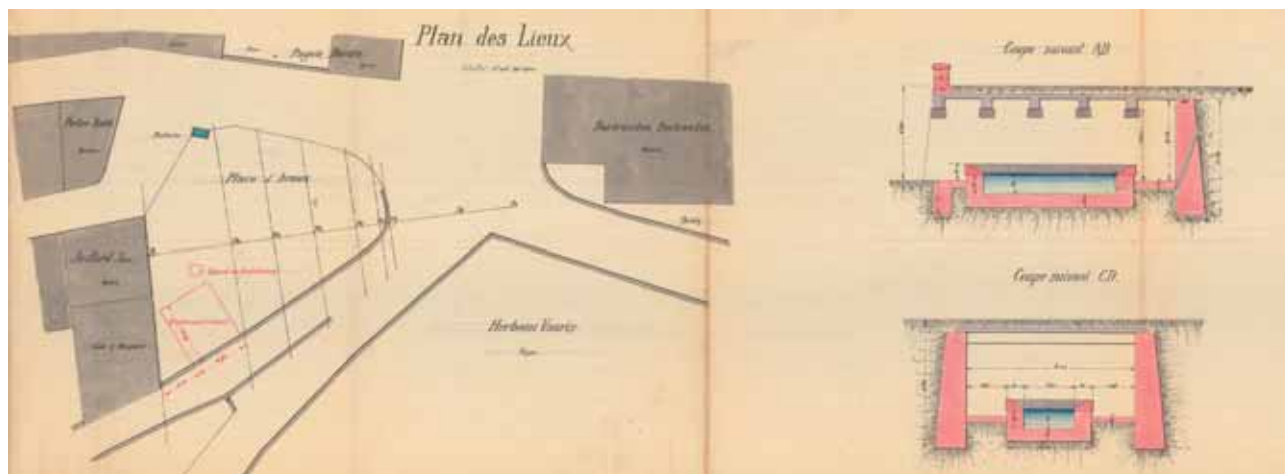
### Petites et grandes lessives

Jusqu'à la Seconde guerre mondiale, la pratique séculaire des grandes lessives dans l'Artière se perpétua. À partir de 1844, pour les petites lessives, des bacs spécialisés furent posés à côté des fontaines beaumontoises.

La municipalité finança en 1861-1862 la construction d'un lavoir. Détruit 80 ans plus tard, il se trouvait probablement à l'angle de la rue Bernard-Maître et de la rue des Collonges. En 1920, l'entrepreneur Henri Bacconnet édifia en contrebas de la place d'Armes un second lavoir. La dalle de couverture en béton armé prévue dès l'origine ne fut coulée qu'en 1932.

Deux buanderies privées existèrent dans la vallée de l'Artière. Ces établissements mettaient à la disposition des clientes un lavoir, de l'eau chaude et des séchoirs. Le premier (créé en 1875, détruit vers 1918) se trouvait au sud de l'ancien moulin du Ronat. Le second fonctionna de 1880 à 1907 environ. Accolés au moulin des Dames, ses locaux furent démolis après 1972.





Plan et élévation du lavoir de la place d'Armes, 1919.

Le lavage du linge au petit lavoir contigu à la fontaine du Terrail, vers 1920 (DR).



*Un cuvier beaumontois en terre cuite (fond cassé).  
Les grandes lessives duraient trois jours.  
Le deuxième jour avait lieu « le coulage » : le linge était empilé  
dans le cuvier en alternance avec des couches de cendre (celle-ci  
servant de lessive). Puis l'on versait de l'eau chaude  
qui s'écoulait par l'orifice à la base du cuvier ;  
l'opération était répétée jusqu'à faire  
bouillir le linge.*



## De quelle eau je me lave

La grande villa et les autres bâtiments gallo-romains découverts à Beaumont sur la rive droite de l'Artière possédaient des bains. La villa disposait notamment de salles et de bassins chauffés par hypocauste. Tout aussi exceptionnelle – en comparaison avec les conditions de vie « du peuple » à cette époque – était la baignoire qui, selon un inventaire dressé le 23 août 1792, se trouvait dans la chambre de l'abbesse beaumontoise Marie-Victoire de Lantillac-Sédières !

L'hygiène progressa en France dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle grâce à une meilleure éducation et à des équipements collectifs. Mais, à l'instar de la plupart des foyers français, il fallut attendre les années 1950 pour que les logements beaumontois fussent peu à peu équipés de l'eau courante, de waters, de douches, de baignoires. Pour pallier l'inconfort de leur habitation, de nombreux usagers fréquentèrent la laverie-bains-douches *Sarliève*, installée au n° 19 de la rue de la Paix. Autorisée le 19 décembre 1953, elle fonctionna une vingtaine d'années.

## Assainissement

À Beaumont comme ailleurs, longtemps les déjections humaines servaient d'engrais. Le XIX<sup>e</sup> siècle vit l'usage des fosses d'aisances se répandre, et un tombereau d'ébouage passa dans les rues. Peu à peu, des caniveaux et des canalisations collectèrent une partie des effluents du village. L'architecte Marius Lanquette présenta en 1938 un plan d'assainissement qui resta lettre morte. Le réseau prévu devait déboucher dans des bacs de décantation installés au lieu-dit Petit Ronat.

La commune adhéra le 28 juin 1954 au *Syndicat intercommunal d'assainissement des bassins de l'Artière, de la Tiretaine et du Bédât*. Parallèlement, les travaux du tout-à-l'égout furent lancés en 1955 et les eaux souillées se déversèrent dans les canalisations de Clermont-Ferrand avant de rejoindre l'Artière puis l'Allier. Mise en service en octobre 1973 et janvier 1978 (en deux tranches), une station d'épuration implantée près d'Aulnat limita la pollution des rivières. Reconstitué en 2002-2004, cet équipement traite les rejets de 17 communes. Beaumont possède sur la majeure partie de son territoire un réseau séparatif qui offre l'avantage de conduire les eaux de ruissellement à l'Artière sans les mélanger aux eaux usées.



Dans le grand bassin d'orage, l'ouvrage d'arrivée des eaux pluviales collectées par le réseau séparatif.

## De la disparition au renouveau

Les ouvrages utilitaires doivent être régulièrement renouvelés pour répondre avec efficacité à leurs fonctions. Ainsi, les réservoirs du chemin du Roc de Journiat ont été désaffectés à la fin des années 1960 et n'existent plus. À partir de 1946, les bornes-fontaines disparurent les unes après les autres. Dès 1955, le conseil municipal envisagea la suppression des fontaines publiques. Plusieurs furent détruites de 1960 à 1972 ; le lavoir de la place d'Armes subit le même sort en 1964. Outre les questions d'hygiène et d'entretien, il paraissait difficile de faire cohabiter des distributions gratuite et payante de l'eau potable.

La reconnaissance de leur valeur patrimoniale permit de sauvegarder la fontaine de la Halle et des fragments de celle de Saint-Benoît. D'autres bacs transformés en jardinières (Terrail, Reale, rues Victor-Hugo et de la Paix) restèrent en place : la campagne de restauration en cours va leur redonner vie. La fontaine du Petit Allagnat a disparu entre 1958 et 1977 ; celle du clos Soubrany subsiste encore.

La source de La Cheyre jaillit toujours. Des problèmes de pollution furent signalés en 1942 et 1951 car le site ne bénéficiait d'aucun périmètre de protection. À partir de 1956, cette eau servit pour les chasses du réseau d'égouts partout où cela était possible. Après mûre réflexion, le conseil municipal décida en 1973 de couper la tricentenaire adduction. Depuis 1997, l'ancien captage est utilisé pour arroser le stade de l'Artière.

Les fontaines du Terrail (ci-dessous) et de la Halle (ci-contre) après leur remise en eau (printemps 2009).





## Remerciements

La municipalité de Beaumont et les auteurs remercient les personnes et organismes qui ont apporté leur concours à la préparation de cet ouvrage, en particulier Bernard Bacconnet, Raymond Bacconnet, Jean Boissière (photographies anciennes), Jean-Michel Bonjean, Frédérique Bourdeau, Jean-Pierre Chambon (toponymie), Robert Coulon, Hugues et Christine Dablanc, Paul-Jean Dubois, Serge Duboisset, Jeanne Dumas, Roger Gardes (Président du Parc naturel régional des volcans d'Auvergne), Christian Harel, Serge Leroux (cartes postales), Augustin Menvielle, Pierre-Jacques Montadar, Pascal Piéra, Roger Queuille, Albert Villeneuve, Jean-Louis Zuber.

Un remerciement particulier est adressé à la SARL Agri-Centre qui a parrainé cette publication.

## Retour aux sources

### Géologie, hydrogéologie et hydrologie

CHAPEAU (M.-J.), « Quand l'Artière et la Tiretaine débordaient », *Le Gonfanon*, n° 21, 1987. DE GOËR DE HERVE (Alain) et alii, « Le puy de Gravenoire et ses coulées dans l'agglomération de Clermont-Ferrand [...] », *Bulletin de la Société géologique de France*, t. 164, n° 6, 1993. Collectif, « Aubière et l'eau, du Moyen âge à nos jours », *Cahier du Cercle généalogique et historique d'Aubière*, n° 1, 1993. VALLEIX (J.-F.), *Les risques hydrologiques dans l'agglomération clermontoise*, Centre d'études techniques de l'Équipement, Clermont-Ferrand, 1994. *Volcanologie de la chaîne des Puys*, ouvrage collectif sous la direction de P. BOIVIN, éd PNRVA, 2009.

### Hydraulique

SAUVANET (P.) *Avant-projet d'adduction à Clermont d'un certain nombre de sources de la région des Monts Dore*, 1914. Collectif, *Rapport de la commission chargée de l'examen du projet d'adduction d'eau potable proposé par M. Sauvanet*, 1914. BONJEAN (Antoine, 1888-1956), *Beaumont à travers l'histoire, 1947-1951* ; idem, « Communication devant la Société des Amis de l'université ; adduction d'eau de 1672 », *Revue d'Auvergne*, t. 62, n° 1-2, p. 92. Collectif, *L'alimentation de Beaumont en eau potable*, enquête des élèves du lycée annexe de Beaumont, 1963. TOURETTE (Fabrice), *Cadres et structures de vie d'une communauté religieuse féminine à la fin du Moyen Âge : l'abbaye Saint-Pierre de Beaumont-lès-Clermont (milieu XII<sup>e</sup>-milieu XV<sup>e</sup> siècle)*, université de Clermont II, 2004. SIAEP de Beaumont-Ceyrat-Saint-Genès-Champanelle, *schéma directeur eau potable, rapport d'étude*, Saunier environnement, 2005. Anonyme, « Nécrologie d'Henry Thiodat », *La Montagne*, 21 juin 2005. *Rapport d'activité, eau potable, ville de Beaumont, exercice 2007*, Veolia. « D'où vient l'eau des Beaumontois ? », *Beaumont en action*, n° 46, 2008. VILLENEUVE (Albert), « Études inédites sur l'histoire et le cadastre de Beaumont (1831-1963) ». CHAMBON (Jean-Pierre) et GRELOIS (Emmanuel), *La toponymie antique et tardo-antique d'Augustonemetum - Clermont-Ferrand* (sous presse).

### Sources historiques

*Archives départementales du Puy-de-Dôme* – 1 C 1979 à 1981 ; 1 C 3588, 6409, 6433, 6505, 6884, 7584 ; 4 C 82 et 407 ; 50 H 58, 62, 64, 67 à 71 ; 5 K 804 ; 1 G 1073, 1076, 1082 et 1091 ; L 563 et 3906 ; 2 O 32/2 à 32/6 et 32/9 à 32/11 ; 4 O 416 ; 1 Q 494 ; 1 Q 95, 97, 134, 1937, 1952 et 1994 ; S 230, 5589, 6423, 6475 et 6694 ; 33 Fi 32/22 à 32/45 ; 98 Fi 624 et 628 ; 512 Fi 1433. *Archives municipales de Beaumont* – Cadastres de 1831 et de 1963. Registres des Délibérations du Conseil municipal, 1790-1793 et 1838 à 1970 (9 volumes) ; 12 W 20 (classement provisoire) ; 12 W 26, 27 à 30 et 33 ; dossiers non inventoriés.

## Dans la même collection

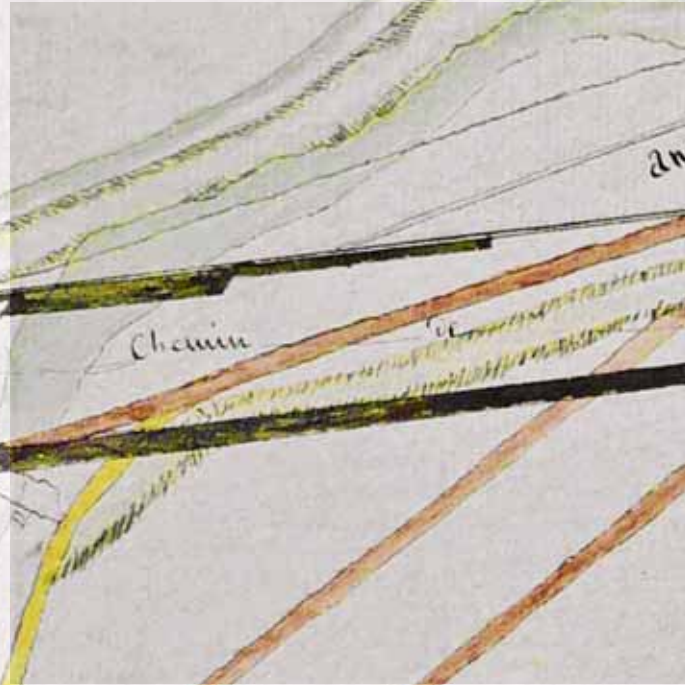
Christophe LAURENT, *Du village à la ville, Beaumont, Histoire et patrimoine*, septembre 2004, 28 p.

Fabrice TOURETTE et Christophe LAURENT, *L'abbaye Saint-Pierre de Beaumont, Une communauté de religieuses bénédictines du Moyen Âge à 1792*, juin 2006, 24 p. Régis NARDOUX (photographies), Rafaëlle NORMAND (textes), *Le Chemin Vert, Beaumont, Un regard singulier*, mars 2007, 24 p.



Les mémoires de l'eau.  
Beaumont (Puy-de-Dôme), hydrogéologie, hydrologie et hydraulique

En évoquant l'hydrogéologie, l'hydrologie et l'hydraulique sur la commune de Beaumont,  
cette brochure rappelle qu'ici comme ailleurs, autrefois comme aujourd'hui,  
l'eau est indispensable à notre existence quotidienne.



*Les mémoires de l'eau. Beaumont (Puy-de-Dôme), hydrogéologie, hydrologie et hydraulique*  
Textes de Christophe LAURENT et de Jean-Pierre COUTURIÉ, Jean-Marcel MOREL, Pierre VINCENT  
Photographies des auteurs (sauf mentions contraires) - Maquette : MATIÈRE GRISE - Impression : Imprimerie des Dômes

Édition, diffusion, renseignements :  
Mairie de Beaumont, rue de l'Hôtel-de-Ville, 63110 Beaumont, France  
04 73 28 88 00 - [www.beaumont63.fr](http://www.beaumont63.fr) - [service-communication@beaumont63.fr](mailto:service-communication@beaumont63.fr)  
Dépôt légal mai 2009 - Tirage 7 000 exemplaires  
ISBN 2-9522833-4-6

Acte public gratuit de la Commune de Beaumont ; cet ouvrage ne peut être vendu.

D'une Exécution Beaumont m.  
il n'est plus Besoin d'exaver  
également renommés; il ne p  
tres grande quantité de terr  
naturellement a très peu de  
chemin soit plus élevé en